



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2007-0008
6 avril 2007

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : BILAN ET RECADRAGE DU PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE

Vous trouverez ci-joint, en vue de la réunion du Comité du développement du 15 avril 2007, un document établi par les services de la Banque mondiale intitulé « Accélérer le développement en Afrique : Bilan et recadrage du Plan d'action pour l'Afrique ». Ce sujet sera examiné au titre du point II de l'ordre du jour provisoire.

* * *

**Accélérer le développement en Afrique :
Bilan et recadrage du Plan d'action pour l'Afrique**

29 mars 2007

**REGION AFRIQUE
BANQUE MONDIALE**

ABREVIATIONS ET SIGLES

ACT	Polythérapie à base d'artémisinine	MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
APD	Aide publique au développement	MAP	Programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique
ARV	Anti-rétroviral	MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
BAD	Banque africaine de développement	MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
BMD	Banque multilatérale de développement	NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
CAADP	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine	NORAD	Agence norvégienne de développement international
CAD	Comité d'aide au développement	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CARP	Crédit à l'appui de la réduction de la pauvreté	ODM	Objectifs de développement pour le Millénaire
CAS	Stratégie d'aide-pays	OPCS	Politique opérationnelle & services aux pays
CDMAP	Plan d'action de la direction pour renforcer les capacités en Afrique	PAA	Plan d'action pour l'Afrique
CEA	Commission économique pour l'Afrique	PBA	Système d'allocation des ressources sur la base de la performance
CEIF	Cadre d'investissement pour les énergies propres	PEFA	Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	PEP	Partenariat pour l'entreprise privée
GFATM	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	sida	Syndrome de l'immunodéficience acquise
GTZ	Office allemand de la coopération technique	SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale	UA	Union africaine
IMF	Institutions de microfinancement	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

Accélérer le développement en Afrique : Bilan et recadrage du Plan d'action pour l'Afrique

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE ET QUESTIONS A EXAMINER	i
I. Introduction	1
II. Tendances économiques et sociales et évolution du partenariat en Afrique	1
A. Les tendances économiques et sociales	1
B. L'évolution du partenariat pour le développement.....	3
C. Implications pour le Plan d'action pour l'Afrique.....	4
III. Bilan et recadrage : Un plan d'action pour l'Afrique recentré.....	5
A. Synthèse des progrès accomplis et enseignements tirés	6
B. Renforcer le modèle basé sur le pays	11
C. Se montrer plus sélectif et mieux rendre compte des résultats en privilégiant les interventions dans certains domaines.....	15
D. Les domaines d'intervention privilégiés	15
E. Risques d'exécution.....	28
IV. Appuyer les stratégies et les résultats des pays.....	29
A. Nouvelle classification des pays.....	29
B. Intégration régionale.....	32
C. Des financements adaptés pour accélérer l'obtention de résultats	33
V. Conclusion.....	34
Liste des tableaux	
Tableau 1 : Exemples de progrès	iii
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en Afrique, de 1996 à 2005	2
Liste des encadrés	
Encadré 1 : La SFI et la MIGA ont activement soutenu le PAA	6
Encadré 2 : Exemple d'un partenariat public-privé réussi : les chemins de fer entre le Kenya et l'Ouganda.....	7
Encadré 3 : Renforcer les capacités – Améliorer la gouvernance et l'obligation de rendre compte.....	9
Encadré 4 : S'inspirer des leaders en matière de croissance	32
Annexes	
Annexe A : Croissance et ODM – Données de référence et objectifs	35
Annexe B : Cadre de la mise en œuvre	37
Annexe C : Résumé statistique.....	45

Accélérer le développement en Afrique : Bilan et recadrage du Plan d'action pour l'Afrique

VUE D'ENSEMBLE ET QUESTIONS A EXAMINER

1. ***L'Afrique constitue une priorité pour la communauté du développement et pour la Banque mondiale.*** Malgré l'accélération de la croissance observée depuis 1995, la région ne se développe pas au rythme qui lui permettrait d'atteindre l'objectif de développement pour le Millénaire (ODM) axé sur la réduction de la pauvreté. Il est également peu probable que la région atteigne les cibles de développement humain correspondant aux autres ODM.
2. ***En avril 2005, le Conseil des administrateurs a demandé que soit élaboré un Plan d'action pour l'Afrique (PAA) afin de définir la manière dont le Groupe de la Banque pourrait travailler en partenariat avec d'autres intervenants pour aider chaque pays africain à atteindre le plus grand nombre possible d'ODM.*** Le PAA a tracé un cadre d'action orienté sur les résultats pour guider les activités de la Région autour de quatre grands axes : accélérer le rythme d'une croissance partagée, favoriser la mise en place d'appareils d'État capables, privilégier l'obtention de résultats et renforcer les partenariats de développement¹. Ce plan définissait 14 domaines thématiques et 25 actions prioritaires à partir de plus d'une centaine de mesures d'appui.
3. ***Lorsque ce Plan a été lancé, la direction a fait savoir qu'il serait évalué à intervalles réguliers et modifié à la lumière des leçons tirées de la phase de mise en œuvre.*** Le présent document dresse un bilan des 18 premiers mois de l'application de ce Plan et propose un certain nombre de changements à la lumière de l'expérience acquise².
4. ***L'évolution de l'Afrique au plan économique et social est positive.*** Malgré la hausse inattendue des prix du pétrole, la croissance est restée vigoureuse, puisqu'elle a atteint en moyenne 5,5 % en 2005 et 5,3 % en 2006. Plus du tiers de la population du continent vivent aujourd'hui dans 17 pays qui connaissent une croissance de plus de 4 % depuis dix ans. Les progrès en direction des ODM s'accroissent. En 1990, 47 % des Africains étaient pauvres. L'incidence de la pauvreté était tombée à 41 % en 2004 et, au rythme actuel, ne représentera plus que 37 % en 2015. Les taux de scolarisation brute dans le primaire sont passés de 72 % en 1991 à 96 % en 2004. Les résultats en matière de santé, quoique plus variables, s'améliorent dans de nombreux pays. Ainsi, sur les 44 pays ayant communiqué des données, 33 ont vu les taux de mortalité maternelle baisser depuis 2000. Entre 1990 et 2004, le taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans est tombé de 161 à 149 pour 1 000 naissances vivantes, et à peine 16 % des Africains vivent aujourd'hui dans des pays où ce taux est supérieur à 200 pour 1 000.
5. ***L'évolution de l'aide et du commerce est cependant moins encourageante, et le dispositif d'assistance est en mutation.*** Au sommet de Gleneagles, les chefs d'État du G-8 se sont engagés à doubler l'aide au développement de l'Afrique – en la portant de 25 milliards de dollars en 2004 à 50 milliards de dollars en 2010 – et ont lancé l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). À l'exception de l'allègement de la dette, qui constitue une avancée majeure, les promesses d'aide supplémentaire sont restées lettre morte. Malgré le regain d'intérêt qu'elles ont suscité récemment, les négociations de Doha ont été décevantes en termes d'ouverture des marchés pour les pays africains. L'implication de partenaires de développement non membres du CAD de l'OCDE, en particulier les nouveaux donateurs bilatéraux, les fondations et le secteur privé, modifient la donne du financement du développement en Afrique.

¹ *Meeting the Challenge of Africa's Development: A World Bank Group Action Plan* (SecM2005-0445), 17 août 2005.

² Ce bilan se fonde sur l'évaluation détaillée du PAA contenue dans le rapport intitulé *The World Bank Group's Africa Action Plan: Progress in Implementation* (SecM2007-0112), mars 2007.

6. ***Cette situation offre au Groupe de la Banque mondiale la possibilité de collaborer plus activement avec les pays africains dans trois domaines :***

- *Soutenir l'accélération d'une croissance économique partagée.* Il est essentiel d'aider tous les pays à surmonter les obstacles à la croissance et de veiller à ce que cette croissance soit favorable aux pauvres.
- *Promouvoir davantage la bonne gouvernance et le renforcement des capacités dans les pays à croissance faible, riches en ressources.* Environ deux tiers des Africains vivent dans des pays qui sont richement dotés en ressources minières, mais qui affichent une croissance faible. L'une des principales difficultés consiste à mieux contribuer au renforcement institutionnel de ces pays.
- *Aider à mobiliser des financements adaptés aux plans et aux stratégies des pays.* Il faudra être en mesure d'exercer une influence et renforcer les capacités pour aider les gouvernements à trouver les financements qui conviennent le mieux à leurs stratégies nationales, à traiter avec les nouveaux partenaires de développement et à adapter les programmes verticaux à la situation propre à chaque pays.

7. ***La mise en œuvre du PAA pendant les exercices 06 et 07 a été globalement satisfaisante.***

Les éléments suivants ont été évalués : i) programmes et politiques impulsés par le pays ayant abouti à des résultats de développement, ii) actions menées par les partenaires de développement pour fournir et coordonner les ressources nécessaires à l'octroi d'une aide aux pays, et iii) bilan des mesures prises dans le cadre du PAA et du soutien opérationnel et analytique fourni à ce titre. Il ressort de l'évaluation que des progrès ont été réalisés du point de vue des quatre axes du Plan. Cette progression est plus rapide que prévu dans quatre domaines (développement du secteur privé, infrastructure, lutte contre le VIH/SIDA et lutte contre le paludisme). La SFI et la MIGA ont largement contribué à l'obtention de ces résultats en Afrique, en particulier s'agissant du développement du secteur privé et des infrastructures. Le Plan est en bonne voie pour ce qui est de l'intégration régionale, de l'éducation primaire et de la mise en place des conditions qui se prêtent à l'accroissement des exportations. Dans deux domaines (la productivité agricole et la condition féminine, en particulier la démarginalisation économique des femmes), les progrès ne sont pas à la hauteur des prévisions. Les mesures prises par les gouvernements africains pour mettre en place des appareils d'État capables et transparents sont en bonne voie. On constate le renforcement de la transparence, de l'obligation de rendre compte et de l'efficacité des services publics dans les pays. Les progrès auraient été plus rapides si le plan d'action de la direction pour renforcer les capacités en Afrique (CDMAP) avait été lancé plus tôt³. Les pays ont joué un rôle moteur dans la définition des données de référence et des plans d'action pour la Déclaration de Paris qui vise à renforcer la collaboration en matière de développement, et les partenaires de développement prennent des mesures importantes pour se conformer aux principes qu'elle énonce, tant au niveau des pays que des politiques menées. Le Tableau 1 met en lumière certains des résultats obtenus récemment par les pays africains avec l'aide de leurs partenaires de développement, dont le Groupe de la Banque, durant la phase de mise en œuvre.

8. ***Le Groupe de la Banque est déterminé à jouer la carte de la collaboration pour faire de la croissance partagée et des ODM une réalité.*** Le PAA continue d'avoir pour objectif d'aider tous les pays africains à accélérer le rythme de la croissance, à associer davantage les pauvres et les femmes à l'activité économique et à réaliser les ODM (Annexe A). Dans le droit fil de la Déclaration de Paris, le PAA vise à renforcer l'efficacité du partenariat de développement pour l'Afrique. Il ne laissera aucun pays à la traîne.

9. ***Quatre grandes leçons se dégagent de l'exécution du PAA, qui pointent la nécessité de maintenir le cap tout en apportant quelques modifications au Plan :*** i) le modèle d'aide au

³ *Capacity Development in Africa: Management Action Plan.* (SecM2006-00323) 14 juillet 2006.

développement fondé sur le pays donne de bons résultats et doit être renforcé ; ii) le cadrage du Plan initial n'était pas suffisamment précis pour que le PAA soit un outil de gestion efficace ; iii) les nouveaux besoins exprimés par les pays doivent guider les choix et l'attention de la direction ; et iv) le renforcement des responsabilités de suivi et de l'obligation de rendre compte des résultats obtenus dans les domaines où de nouveaux besoins apparaissent renforcera l'impact des programmes de la Banque au plan du développement.

10. *Les pays et leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de croissance (SRP) sont la clé de voûte du PAA.* Comme la réalisation d'une croissance partagée et des ODM passe par la bonne gouvernance, une meilleure gestion de l'environnement et l'établissement d'un partenariat de développement efficace, ces questions feront l'objet d'une attention accrue.

11. *L'expérience porte à croire que certains changements doivent être apportés au PAA dans le sens d'une plus grande sélectivité et d'un recentrage sur les résultats.* C'est ce qui ressort de l'évaluation qui a été faite de chacun des 14 domaines thématiques du PAA du point de vue de la pertinence de la démarche, du souci de résultats, des compétences de base du Groupe de la Banque et des priorités mondiales. Si le PAA a largement permis de définir le cadre des interventions de l'institution en faveur de l'Afrique, il ne s'est pas révélé un bon outil de gestion : il était en effet trop ambitieux et ne faisait pas suffisamment la différence entre les résultats de développement et les procédures internes de la Banque.

Tableau 1 : Exemples de progrès

<i>Sélection d'indicateurs de progrès en Afrique</i>	<i>Sélection de résultats obtenus dans le cadre de programmes-pays appuyés par la Banque</i>	<i>Sélection de résultats attendus de programmes-pays appuyés par la Banque</i>
Développement du secteur privé		
<ul style="list-style-type: none"> • D'après l'Évaluation <i>Doing Business</i> (DBA), l'Afrique est passée de la dernière à la 3^e place au classement des régions en fonction du rythme des réformes. • La Tanzanie et le Ghana figurent parmi les 10 pays où les réformes sont le plus avancées. 	<ul style="list-style-type: none"> • La SFI a accordé une aide à 15 000 bénéficiaires dans le cadre de programmes à l'appui des MPME dans trois pays et formé 4 000 cadres entre 2005 et 2006. • Onze pays africains ont engagé des réformes pour réduire les délais et les coûts de création d'une entreprise en 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> • La proportion du crédit privé rapporté au PIB passera de 25,8 % à 34 % au Kenya, de 20 % à 24,8 % en Éthiopie et de 3,9 % à 10 % en Tanzanie d'ici 2010. • D'ici 2010, la SFI aidera entre 20 et 28 institutions à développer leurs activités de microfinancement dans 21 pays.
Infrastructure		
<ul style="list-style-type: none"> • Les taux de pénétration moyens des services de communications ont doublé entre 2004 et 2006. • Les prestations de services d'infrastructure par des opérateurs privés se développent et ont représenté 6 milliards de dollars en 2006. • Six pays se sont engagés à contribuer au financement du réseau d'interconnexion ouest-africain (WAPP). 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'un accès à l'eau à 1,7 million de personnes, aménagement de 7 200 points d'eau (projets achevés 2002-2006). • Aménagement de réseaux pour irriguer 15 524 hectares de terres dans quatre pays (projets achevés 2004-2006). 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction ou remise en état de 29 000 km de routes d'ici 2013. • Mise en place d'une capacité de génération de 1 384 MW dans sept pays d'ici 2012. • Fourniture d'un accès à de l'eau salubre à 2,5 millions de personnes supplémentaires d'ici 2011.
Développement humain		
<ul style="list-style-type: none"> • Multiplication par cinq du nombre de bénéficiaires d'un traitement anti-rétroviral entre 2001 et 2005. • Observations attestant de l'évolution des comportements dans plusieurs pays d'Afrique de 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture à 1,5 million de femmes enceintes séropositives d'un traitement permettant de réduire le risque de transmission du VIH à l'enfant (projets MAP 2000-2005). • Diffusion auprès de 173 millions de 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de 14 800 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide principalement destinées aux enfants et aux femmes enceintes, d'ici 2009. • Fourniture d'ici 2011 de polythérapies

<p>l'Est et d'Afrique centrale (par ex. utilisation de préservatifs, nombre de partenaires).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de scolarisation dans le primaire porté à 96 % en 2004. 	<p>personnes de messages de prévention de l'infection à VIH (projets MAP 2000-2005).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 86 116 enseignants formés ; 46 058 salles de classe aménagées ou rénovées (projets achevés 2002-2006). 	<p>à base d'artémisinine (42 000 000 doses).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation de 95 000 enseignants et rénovation ou construction de 31 522 salles de classe dans neuf pays d'ici 2012.
Appareils d'État capables		
<ul style="list-style-type: none"> • Processus d'évaluation par les pairs mené à terme dans deux pays africains. 	<ul style="list-style-type: none"> • 14 pays ont approuvé l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI). 	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre nouveaux pays approuveront les principes EITI, et huit autres avancent concrètement dans la mise en œuvre de l'Initiative.

Source : *The Africa Action Plan: Progress in Implementation*, mars 2007. Note : Le tableau récapitule les résultats obtenus par les gouvernements africains, les partenaires de développement et le Groupe de la Banque mondiale pendant la phase de mise en œuvre.

12. ***Huit domaines d'intervention privilégiés ont été définis pour répondre aux nouveaux besoins des pays.*** Ces domaines sont ancrés dans le programme global d'activités de la Banque dans la Région. Il s'agit de domaines dans lesquels les clients sollicitent davantage une aide pour mettre en place des stratégies nationales (énergie, eau ou développement du secteur privé, par exemple), ou dans lesquels le Groupe de la Banque pourrait contribuer plus efficacement au partenariat international en mobilisant ou en renforçant ses compétences de base, par exemple en veillant à ce que le personnel d'encadrement et les agents de l'institution maintiennent des connaissances et des qualifications adaptées aux besoins des pays. Ces interventions privilégiées visent à : i) renforcer le secteur privé africain ; ii) favoriser la démarginalisation économique des femmes ; iii) renforcer les compétences pour assurer la compétitivité dans une économie mondiale ; iv) rehausser la productivité agricole ; v) faciliter et fiabiliser l'accès aux énergies propres ; vi) étendre et améliorer les réseaux routiers et les corridors de transit ; vii) donner plus largement accès à l'eau salubre et aux services d'assainissement ; et viii) renforcer les systèmes nationaux de soins de santé, ainsi que la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA. Les progrès, guidés par un cadre d'exécution explicite (Annexe B) et un système de suivi, seront évalués à intervalles réguliers.

13. ***La manière dont le PAA classe les pays a été modifiée pour tenir compte des nouveaux problèmes qui se posent et des nouvelles possibilités qui s'offrent.*** La classification initiale était fondée sur les résultats économiques et l'aptitude des pays à faire état de progrès tangibles dans l'utilisation des apports d'aide supplémentaires. Elle a été affinée pour mieux tenir compte du nombre croissant d'économies africaines riches en ressources et du fait que certains pays de la région connaissent une croissance soutenue. Elle continue cependant de répondre aux besoins des économies qui se développent plus lentement et des pays touchés par un conflit. Cette typologie a pour objet d'aider à mieux prévoir la demande de travaux d'analyse et d'opérations d'appui émanant des pays, à clarifier le rôle de la Banque parmi les partenaires de développement, et à orienter le dialogue avec les pays. Elle ne guidera pas l'allocation des ressources de l'IDA, qui continueront d'être affectées par le biais du système d'allocation des ressources basée sur la performance (PBA). L'intégration régionale restera la cible privilégiée d'opérations d'appui tirées par la demande.

14. ***La Banque adaptera l'échelle de ses interventions à l'évolution du dispositif d'assistance en Afrique.*** La Banque aidera les pays à définir une palette d'options de financement pour attirer des ressources supplémentaires d'origine publique et privée et à encourager l'accélération des progrès en direction des résultats visés. Elle collaborera également avec les partenaires de développement, anciens et nouveaux, pour mettre en œuvre le programme de Paris relatif à l'harmonisation et à l'alignement.

15. ***Un PAA recentré et davantage axé sur les résultats peut renforcer le rôle du Groupe de la Banque mondiale dans le partenariat avec l'Afrique, ainsi que sa contribution au développement effectif de la Région.***

16. ***Questions à examiner.*** Le Comité du développement pourra souhaiter examiner les questions suivantes :

- Les changements qu'il est proposé d'apporter au PAA tiennent-ils bien compte des leçons tirées de la mise en œuvre du Plan depuis son lancement ?
- La définition de huit domaines d'intervention privilégiés est-elle un bon moyen de s'attaquer aux principaux obstacles qui s'opposent à l'obtention plus rapide d'une croissance n'excluant personne et à l'accélération des progrès en direction des ODM en Afrique ?
- Comment le Groupe de la Banque mondiale peut-il collaborer plus efficacement avec des partenaires de développement ?
- Comment le Groupe de la Banque peut-il mieux mobiliser le soutien nécessaire pour surmonter les obstacles à la croissance et accélérer les progrès en direction des ODM ?
- Que peut faire de plus la communauté internationale pour renforcer l'efficacité du partenariat de développement avec l'Afrique ?

Accélérer le développement en Afrique : Bilan et recadrage du Plan d'action pour l'Afrique

I. INTRODUCTION

1. En avril 2005, les administrateurs ont demandé à la Région Afrique d'indiquer comment le Groupe de la Banque pourrait travailler en partenariat avec d'autres intervenants pour aider chaque pays africain à atteindre le plus grand nombre possible d'objectifs de développement pour le Millénaire (ODM). C'est en réponse à cette requête qu'a été élaboré le Plan d'action pour l'Afrique (PAA) qui a été examiné par le Comité du développement le 25 septembre 2005. Le PAA a tracé un cadre d'action orienté sur les résultats pour guider les activités de la Région autour de quatre grands axes : accélérer le rythme d'une croissance partagée, favoriser la mise en place d'appareils d'État capables, privilégier l'obtention de résultats et renforcer les partenariats de développement.

2. Lorsque ce Plan a été lancé, la direction a fait savoir qu'il serait évalué à intervalles réguliers et modifié en fonction des progrès réalisés au stade de la mise en œuvre. Le présent document dresse un bilan des 18 premiers mois de l'application de ce Plan. Il examine les changements intervenus dans le contexte du développement de l'Afrique, les résultats obtenus durant la mise en œuvre, et l'évolution du rôle du Groupe de la Banque mondiale au sein des partenaires du développement de la Région. Il conclut que s'il faut maintenir le cap du PAA, à savoir promouvoir une croissance qui profite à tous et une accélération des progrès en direction des ODM suivant un modèle de développement fondé sur le pays, des changements s'imposent dans le sens d'une sélectivité accrue, d'une responsabilisation renforcée et de l'obtention de meilleurs résultats au plan du développement.

II. TENDANCES ECONOMIQUES ET SOCIALES ET EVOLUTION DU PARTENARIAT EN AFRIQUE

3. L'édition 2006 du rapport *African Development Indicators : From Promises to Results* présente une image contrastée, mais de plus en plus positive, des résultats au plan du développement en Afrique. Au cours des 18 derniers mois, les progrès accomplis aux plans social et économique ont été remarquables. Dans l'ensemble, ces tendances sont conformes aux hypothèses qui constituent le fondement du PAA. En revanche, à l'exception de l'allègement de la dette, les promesses relatives à l'augmentation rapide de l'aide ne se sont pas encore concrétisées dans la majorité des pays africains, et les négociations sur le commerce international sont au point mort.

A. Les tendances économiques et sociales

4. Conçu en 2005, le PAA posait comme hypothèse que l'Afrique était sur le point de changer de cap pour rattraper deux décennies de déclin économique et social. L'évolution de l'économie sur les deux dernières années (et, dans certains cas, de nouvelles informations sur les tendances historiques) montre que cette hypothèse était largement fondée :

- *En dépit de la crise pétrolière, la croissance est restée robuste ces deux dernières années.* Depuis le milieu des années 90, le revenu moyen en Afrique subsaharienne progresse au même rythme que celui des autres régions. Cette tendance s'est poursuivie en 2005, puisque le taux de croissance moyen s'est établi à 5,5 %. La croissance devrait atteindre 5,3 % en 2006 et se maintenir à ce niveau en 2007, selon les projections.
- *L'écart se creuse entre les pays à faible revenu au niveau des résultats économiques.* En 2005, les taux de croissance de ces pays se situaient dans une fourchette comprise entre -6,5 % et 18,7 %. Neuf de ces pays approchaient ou dépassaient le seuil de 7 % nécessaire à une réduction durable de la pauvreté. On distingue trois groupes de pays dans la fourchette : les

pays exportateurs de pétrole, où habitent 29 % des Africains ; les pays affichant une croissance diversifiée et soutenue de plus de 4 % par an depuis dix ans, qui représentent 36 % de la population de l'Afrique subsaharienne ; et les pays à croissance lente, dont beaucoup sont touchés par un conflit ou sont des États fragiles (35 %) (Tableau 2).

- *La hausse des prix du pétrole et d'autres ressources minérales et la découverte de nouveaux gisements ont renforcé l'importance des ressources naturelles comme facteurs de croissance.* Les ressources naturelles (y compris le pétrole) constituent 24 % de la richesse totale de l'Afrique subsaharienne. Les exportations des pays producteurs de pétrole, qui représentaient 40 % du PIB en 2002, sont passées à 65 % en 2005, puis à 69 % en 2006. La croissance s'est accélérée, et certains exportateurs ont accru leur épargne et leurs budgets d'investissement.

**Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en Afrique, de 1996 à 2005
(Moyenne annuelle)**

<i>Pays dont la croissance est inférieure à 4 % (36 % de la population)</i>		<i>Pays dont la croissance est supérieure à 4 % (36 % de la population)</i>		<i>Pays exportateurs de pétrole (29 % de la population)</i>	
Zambie	3,6	Mozambique	8,4	Guinée équatoriale *	20,9
Guinée	3,6	Rwanda	7,5	Angola *	7,9
Niger	3,5	Cap-Vert *	6,5	Tchad	7,8
Togo	3,3	Ouganda	6,1	Soudan	6,4
Madagascar	3,3	Mali	5,7	Nigéria	4,0
Malawi	3,2	Botswana *	5,7	Congo, Rép. du *	3,5
Afrique du Sud *	3,1	Éthiopie	5,5	Gabon *	1,7
Sao Tomé-et-Principe	3,1	Tanzanie	5,4		
Swaziland *	2,8	Maurice *	4,9		
Kenya	2,8	Mauritanie	4,9		
Lesotho	2,7	Bénin	4,8		
Érythrée	2,2	Ghana	4,7		
Comores	2,0	Sénégal	4,6		
Seychelles *	2,0	Burkina Faso	4,6		
Côte d'Ivoire	1,5	Gambie	4,5		
Burundi	1,2	Cameroun	4,5		
Sierra Leone	1,1	Namibie	4,0		
République centrafricaine	0,9				
Guinée-Bissau	0,6				
Congo, Rép. dém. du	0,0				
Zimbabwe	-2,4				
Moyenne non pondérée	2,1		5,5		7,4
Médiane	2,7		5,1		6,4

Source : *Africa Development Indicators 2006* Note : Les pays à revenu intermédiaire sont indiqués par un astérisque (*).

5. Une bonne croissance et des efforts soutenus de la part des gouvernements et de leurs partenaires de développement ont aidé à progresser plus rapidement en direction des ODM (Annexe A). Les résultats sur les fronts de la réduction de la pauvreté, de l'éducation et de la santé s'améliorent. En 1990, 47 % de la population d'Afrique subsaharienne était pauvre. Ce chiffre n'était plus que de 41 % en 2004 et, au rythme actuel, il tombera à 35 % d'ici 2015⁴. Le taux de scolarisation brute dans le primaire dans toute la région s'est accru de 72 % en 1991 à 96 % en 2004. Le ratio filles-garçons dans l'enseignement primaire et secondaire est passé de 78 % en 1991 à 87 % en 2004. En matière de santé, le taux de mortalité chez les enfants âgés de moins de cinq ans a chuté de 161 à 149 pour mille naissances vivantes entre 1990 et 2004. Aujourd'hui, à peine 16 % des Africains vivent dans des pays où le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans est supérieur à 200 pour mille. Depuis 2000, sur les

⁴ Banque mondiale, estimations provisoires du DECRG –Groupe de travail sur la pauvreté, mars 2007.

44 pays ayant communiqué des données, 33 ont vu les taux de mortalité maternelle baisser depuis 2000. Toutefois, le rythme des progrès vers la réalisation ODM doit être considérablement accéléré.

6. L'Afrique subsaharienne est l'une des deux régions (l'autre étant l'Asie du Sud) qui ne devraient pas être en mesure d'atteindre la plupart des ODM d'ici 2015. Cela étant, des différences importantes existent entre les pays, que l'on considère le degré de réalisation des ODM ou le rythme des progrès accomplis. Ainsi, Maurice a atteint quatre objectifs, le Botswana en a réalisé trois et est en bonne voie pour en atteindre un quatrième, et l'Afrique du Sud en a réalisé trois également. Au rythme actuel, parmi les autres pays, neuf atteindront trois ODM, 13 n'en atteindront qu'un seul, et 23 n'en atteindront aucun⁵.

7. Les dirigeants africains ont entrepris des réformes majeures au cours de la décennie passée. Les notes attribuées aux pays africains dans le cadre de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque se sont améliorées sensiblement ces dix dernières années et se rapprochent davantage des moyennes mondiales. En 2005, les meilleures notes CPIA sont allées à la gestion macroéconomique et aux politiques commerciales, deux domaines qui ont contribué à l'amélioration des résultats au plan de la croissance. Les données récentes font état de progrès dans la gestion des affaires publiques⁶ Les notations des capacités administratives ou de la qualité des institutions chargées d'assurer l'équilibre des pouvoirs se sont améliorées dans six pays de la Région (la Gambie, le Ghana, le Kenya, Madagascar, le Sénégal, et la Tanzanie). À l'échelle mondiale, trois des sept pays qui ont su améliorer leur gouvernance de manière équilibrée au cours des dix dernières années se trouvent en Afrique. Les indicateurs de gouvernance se sont néanmoins fortement détériorés dans quatre pays (Côte d'Ivoire, Érythrée, République centrafricaine et Zimbabwe). Le nombre de conflits a diminué. Cinq guerres civiles persistent en 2007, un chiffre nettement inférieur aux 16 conflits recensés vers la fin des années 90.

B. L'évolution du partenariat pour le développement

8. Le PAA a été conçu dans le cadre d'un nouvel effort de la communauté internationale pour augmenter l'aide à l'Afrique et accroître les échanges commerciaux avec la Région. Au Sommet de Gleneagles en juillet 2005, les chefs d'États du G-8 s'étaient engagés à doubler l'aide au développement du continent pour la porter de 25 milliards de dollars en 2004 à 50 milliards d'ici 2010, et ils avaient lancé l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). On s'attendait alors à ce que les négociations commerciales du Cycle de Doha aboutissent. Aussi le PAA prévoyait-il des mesures pour aider les pays à gérer plus efficacement ces apports supplémentaires de ressources, ainsi que des initiatives liées au commerce pour aider les pays à saisir les opportunités offertes par un accès accru aux marchés. Au cours des 18 derniers mois :

- *L'Initiative d'allègement de dette multilatérale constitue un acquis important.* Dès juillet 2006, 16 pays ont bénéficié de l'allègement de la dette au titre de l'IADM⁷ et 17 autres seront éligibles lorsqu'ils parviendront au point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Les pays bénéficiaires de l'IADM seront confrontés à la difficulté de savoir utiliser l'espace budgétaire créé par l'initiative : ils devront faire preuve de prudence en matière de nouveaux emprunts et apprendre à gérer une aide qui ne sera plus autant acheminée via le financement de projets et de

⁵ Banque mondiale, Rapport de suivi mondial 2007. (SecM2007-0094) Washington, DC : Banque mondiale.

⁶ Rapport de suivi mondial 2007. (SecM2007-0094).

⁷ Pays ayant bénéficié de l'allègement de la dette au titre de l'IADM : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

programmes, mais par le biais d'un appui budgétaire librement utilisable sous forme de réduction du service de la dette⁸.

- *En dehors de l'allègement de la dette et de l'aide alimentaire d'urgence, l'assistance à l'Afrique n'a pas augmenté.* Depuis 2002, tous les apports d'aide supplémentaires ont été fournis au titre de l'allègement de la dette et de l'aide humanitaire. Entre 2004 et 2005, l'aide accordée en dehors des fonds d'affectation spéciale a chuté de 2,1 % en valeur réelle. Le CAD de l'OCDE et le Partenariat stratégique avec l'Afrique prévoient que, pour la période 2006-08, une grande partie de l'augmentation de l'aide continuera de provenir de l'allègement de la dette et des dons à objectifs spécifiques (tels que le secours en cas de catastrophe)⁹. Ce qui explique que les ressources disponibles pour financer les projets et les programmes de développement d'un pays africain « obtenant de bons résultats » n'ont que peu, voire pas du tout, augmenté.
- *Les progrès dans le sens d'une augmentation de l'aide ont été plus lents que prévu, mais le programme relatif à l'efficacité de l'aide est en bonne voie.* Dans toute la région, la Déclaration de Paris (mars 2005) renforce l'accent mis sur la coordination, l'harmonisation et l'alignement.
- *L'évolution des négociations commerciales du Cycle de Doha a été décevante.* Les négociations multilatérales ont été relancées récemment, mais aucun programme ferme de négociation n'a été arrêté. Des avancées positives ont été enregistrées en ce qui concerne l'accès aux marchés dans le cadre de la Loi des États-Unis sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA) et les gains potentiels dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne dite «Tout sauf les armes» (EBA).

9. L'émergence en Afrique de plusieurs partenaires de développement importants non traditionnels a transformé de manière inattendue l'architecture de l'aide. Sous l'impulsion de la Chine, qui a proposé de doubler l'aide à l'Afrique, les pays émergents d'Asie développent leurs échanges avec les pays africains, auxquels ils offrent un marché en pleine expansion pour leurs produits d'exportation et des ressources pour financer leur développement¹⁰. Les organisations philanthropiques, telles que la Fondation Gates et les programmes de responsabilité sociale des entreprises privées, commencent également à s'imposer comme des acteurs de poids, en particulier dans des domaines comme celui des soins de santé.

C. Implications pour le Plan d'action pour l'Afrique

10. Les tendances économiques et sociales en Afrique sont conformes aux hypothèses du PAA, mais la progression des apports d'aide et des négociations commerciales multilatérales est généralement plus lente que prévu. Ces tendances régionales et internationales offrent trois opportunités importantes pour que le Groupe de la Banque mondiale renforce son rôle dans le partenariat du développement en Afrique.

Cibler les possibilités d'accélérer une croissance partagée

11. Malgré des signes encourageants d'activité croissante, la région ne se développe pas encore à un rythme suffisamment rapide pour gagner le combat contre la pauvreté, et de nombreux pays risquent de rester à la traîne. Une accélération de la croissance est aussi indispensable pour réaliser les ODM et

⁸ Une fois que l'IADM aura été entièrement mise en œuvre, une augmentation modeste de l'aide au développement devrait provenir des remboursements des crédits de l'IDA.

⁹ Development Cooperation Directorate, OCDE, données définitives sur l'aide publique au développement pour 2005, Paris, OCDE, 6 décembre 2006.

¹⁰ Récemment, le Président chinois a promis 3 milliards de dollars de *prêts et crédits à des conditions libérales* à l'Afrique et a parlé de doubler l'aide de la Chine au continent d'ici 2009. Les entreprises chinoises ont également promis d'investir 1,9 milliard de dollars dans une gamme de projets couvrant les domaines de l'infrastructure, des matières premières et des finances.

assurer la pérennité de ces acquis. Créer des opportunités de croissance est important pour tous les pays, mais les défis diffèrent d'un pays à l'autre. Les pays à croissance rapide doivent identifier et supprimer les principaux obstacles qui pourraient les freiner à l'avenir. Dans les pays à croissance lente, il s'agit plutôt de mettre en place les infrastructures institutionnelles et physiques nécessaires pour jeter les bases de la croissance. Aider les pauvres et les exclus à participer à la croissance et à en recueillir les fruits reste l'élément central d'une politique de croissance favorable aux pauvres dans tous les pays. Le Groupe de la Banque (l'IDA, la SFI et la MIGA) est bien positionné pour aider à mobiliser des financements privés et publics afin de supprimer les obstacles à la croissance et aider les gouvernements à améliorer leurs politiques et à transformer les institutions nécessaires pour attirer l'investissement privé. Il peut aussi collaborer avec d'autres intervenants pour que la croissance soit plus largement partagée, en investissant dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'économie rurale.

Accroître l'appui à la bonne gouvernance et au renforcement des capacités dans les pays riches en ressources et à croissance lente

12. Pour les pays riches en ressources et ceux à croissance lente, la gouvernance est une priorité. Les pays riches en ressources sont confrontés à des défis importants pour améliorer la transparence, utiliser les recettes minérales pour réaliser une croissance durable et valoriser les ressources humaines, et s'assurer que les générations futures puissent profiter des ressources non renouvelables. La participation du Groupe de la Banque mondiale à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI) et son expertise dans la gestion des finances publiques sont utiles à cet égard. Dans la catégorie des pays à croissance lente, en particulier les pays touchés par un conflit et d'autres États fragiles, il faut mettre en place des institutions de base au niveau national et communautaire qui permettront d'utiliser les ressources et de fournir des services de façon efficace¹¹. Le Groupe de la Banque travaille avec les partenaires de développement comme indiqué dans le Plan d'action de la direction pour renforcer les capacités en Afrique (CDMAP) et peut jouer un rôle clé dans l'appui au développement institutionnel dans ces pays¹².

Trouver les ressources qui conviennent pour financer des plans et des stratégies nationales viables

13. Les stratégies nationales de réduction de la pauvreté (SRP) et de croissance formulées par les pays continueront de guider les efforts de mobilisation de ressources déployés par la Banque mondiale dans le cadre du PAA. Comme les nouveaux donateurs bilatéraux et les fondations privées sont souvent intéressés en priorité par des actions sectorielles dans des domaines tels que l'éducation, l'infrastructure et la santé, la Banque doit user de son influence et utiliser ses ressources humaines pour aider les gouvernements à trouver des financements appropriés pour leurs plans et stratégies. Elle peut aider à créer des systèmes permettant d'adapter les programmes verticaux à la situation du pays et jouer un rôle de chef de file pour amener les partenaires de développement qui ne font pas partie du CAD de l'OCDE à s'intégrer dans les partenariats de donateurs impulsés par les pays.

III. BILAN ET RECADRAGE : UN PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE RECENTRE

14. Le bilan de la mise en œuvre du PAA est résumé dans la présente section¹³. Sur la base de cette évaluation, il est proposé d'apporter au PAA un certain nombre de modifications qui tiennent compte des tendances récentes au plan économique et social et des enseignements tirés de la mise en œuvre.

¹¹ Benno Ndulu et al. *Challenges of African Growth*. Washington, DC : Banque mondiale, 2006.

¹² *Capacity Development in Africa: Management Action Plan*. (SecM2006-00323), 14 juillet 2006.

¹³ *The Africa Action Plan: Progress in Implementation*. (SecM2007-00112), mars 2007.

A. Synthèse des progrès accomplis et enseignements tirés

15. Le PAA a été conçu pour faciliter les progrès vers la réalisation des résultats correspondant aux quatre axes du Plan – croissance partagée, appareils d’États capables, souci de résultat et renforcement des partenariats – par le biais d’initiatives dans 14 domaines thématiques, comprenant 25 actions prioritaires. Les progrès dans chacun de ces 14 domaines ont été évalués par l’examen des éléments suivants : i) la mesure dans laquelle les programmes et les politiques impulsés par les pays ont effectivement abouti à de meilleurs résultats de développement ; ii) les efforts concrètement déployés par les partenaires de développement pour fournir et coordonner les ressources nécessaires au financement de l’aide nécessaire au pays dans chaque domaine ; et iii) le bilan des actions prioritaires, des opérations et des travaux d’analyse réalisés par le Groupe de la Banque mondiale¹⁴. Les progrès accomplis au regard des quatre axes du Plan sont résumés ci-après.

Accélérer la croissance économique partagée

16. Cet axe se décomposait en deux éléments distincts. Le premier, qui consistait à *appuyer les facteurs de croissance*, visait à accélérer le rythme de la croissance dans le plus grand nombre de pays possible. Le second, qui encourageait à *participer à la croissance*, visait à aider les pauvres, les femmes et les exclus à être davantage en mesure de participer à la croissance et d’en tirer profit. Les objectifs du développement humain sont contenus dans ce thème (Encadré 1).

Encadré 1 : La SFI et la MIGA ont activement soutenu le PAA

Les progrès accomplis dans le sens d’une croissance partagée sont en grande partie attribuables à l’action conjointe des services de l’IDA, de la SFI et de la MIGA à l’appui du développement du secteur privé, des infrastructures et des compétences.

SFI. La SFI a lancé son Initiative stratégique pour l’Afrique il y a trois ans avec trois objectifs en vue : améliorer le climat de l’investissement ; renforcer l’appui aux PME ; et appuyer l’élaboration des projets susceptibles d’être financés par la Société. La SFI a créé de nouveaux services et produits, en particulier les Centres de soutien aux PME, les prêts en monnaie nationale, le financement du commerce, les initiatives en faveur des pays sortant d’un conflit et les actions de lutte contre le sida. Au cours des trois premières années de l’Initiative stratégique, les engagements de la SFI en Afrique se sont accrus de 400 %. Quatre secteurs ont tiré cette croissance : les marchés financiers ; le pétrole, le gaz, les mines et les produits chimiques ; les technologies de l’information et des communications ; et les télécommunications. Les programmes de la SFI en faveur des MPME ont déjà profité à environ 15 000 bénéficiaires dans trois pays, et la Société a contribué à la formation de 4 000 chefs d’entreprise (2005-06). La SFI a également renforcé ses partenariats dans toute la région, et l’intérêt pour le Partenariat pour l’entreprise privée (PEP) en Afrique a dépassé les attentes.

MIGA. Au cours des exercices 06 et 07, la région à laquelle la MIGA a accordé la priorité a été l’Afrique subsaharienne. L’Agence a émis 28 garanties à l’appui de 17 projets représentant des engagements bruts supplémentaires de 245 millions de dollars. Ces garanties couvraient des projets dans dix pays : Angola, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Kenya, Madagascar, Mozambique, Nigéria, Ouganda et Sierra Leone. Priorité était accordée à l’intégration régionale, aux pays touchés par un conflit et à l’infrastructure. La MIGA a également élaboré un programme de promotion de l’investissement et a collaboré étroitement avec la Banque africaine de développement et d’autres institutions pour identifier des projets d’infrastructure et en faciliter l’élaboration. De plus en plus, la MIGA travaille en amont avec la SFI et la Banque pour améliorer les cadres juridiques nationaux régissant les investissements étrangers directs, et avec les investisseurs pour structurer les transactions et renforcer l’impact sur le développement.

¹⁴ Les données relatives aux indicateurs de développement social, y compris les résultats intermédiaires et les résultats des projets et programmes en Afrique, ne permettent pas de dresser un bilan des progrès accomplis aussi complet et actuel qu’il aurait été souhaitable.

17. C'est dans le sens de la croissance partagée que les progrès sont les plus encourageants. À l'exception de deux thèmes (productivité agricole et parité homme femme), le PAA est en bonne voie pour atteindre les résultats attendus dans les neuf domaines thématiques correspondant à cet axe du Plan. Les prévisions sont dépassées dans quatre domaines : développement du secteur privé, réduction du déficit infrastructurel, lutte contre le VIH/SIDA et lutte contre le paludisme. L'IDA, la SFI et la MIGA ont contribué de façon déterminante aux progrès accomplis dans le domaine de la croissance partagée (Encadré 1). Ainsi, avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale, Madagascar a gagné huit rangs au classement mondial des pays sur la base des facilités qu'ils accordent à la création d'entreprise, et le délai requis pour l'accomplissement des formalités nécessaires a été réduit de moitié (de 38 à 19 jours). Les partenariats public-privé modifient l'offre d'infrastructures en Afrique (Encadré 2). Les programmes de prévention du VIH/SIDA ont permis de sensibiliser 173 millions de personnes et de soutenir les efforts destinés à atténuer le risque de transmission du virus de la mère à l'enfant pour 1,5 million de femmes. Au Nigéria, le programme de lutte contre le paludisme utilise des prestataires extérieurs pour faciliter l'accès au traitement. Des approches similaires sont possibles dans d'autres pays avec l'intensification des efforts de la Banque par le biais du Programme renforcé de lutte contre le paludisme.

Encadré 2 : Exemple d'un partenariat public-privé réussi : les chemins de fer entre le Kenya et l'Ouganda

L'appui du Groupe de la Banque mondiale pour la création d'un partenariat public-privé dans le secteur des chemins de fer au Kenya et en Ouganda constituait une opportunité unique d'augmenter la valeur sociale de la privatisation. Les services-conseils de la SFI ont conduit un processus d'adjudication transparent et compétitif. Le concessionnaire retenu, RVR, qui est dirigé par la société sud-africaine Sheltam Rail Company (Pty) Limited, versera à chaque pays une redevance annuelle équivalant à 11,1 % des recettes brutes au titre de la concession, et paiera au Kenya un montant annuel supplémentaire de un million de dollars au titre de la concession des services de transport de passagers. Les paiements au Kenya devraient s'élever à environ 9,5 millions de dollars par an, ce qui mettra un terme au subventionnement actuel des chemins de fer par l'État, qui se montait à 13 millions de dollars l'année dernière.

Aux termes du contrat, la société RVR est tenue de mettre en œuvre un programme de redressement et de développement pour les deux systèmes ferroviaires. On s'attend à ce que le volume de trafic de fret double en cinq ans. Le nombre de camions en circulation devrait donc diminuer de plusieurs milliers, et les chargeurs opérant au Kenya, en Ouganda et dans d'autres pays de l'intérieur devraient bénéficier de services de meilleure qualité et d'un prix plus abordable. La société RVR devrait investir environ 450 millions de dollars sur les 25 ans que dure la concession, dont plus de 100 millions au cours des cinq premières années. La SFI accorde un prêt de 32 millions de dollars au concessionnaire. L'IDA s'est engagée à financer à hauteur de 70 millions de dollars les licenciements de personnel des chemins de fer du Kenya, à créer un fonds de pension pour les anciens employés, et à mettre en œuvre un plan de réinstallation (élaboré avec un financement de la SFI) dans les quartiers insalubres de Nairobi. La SFI a conçu un programme de relations avec les PME qui fait partie intégrante de la concession et qui est financé par les donateurs. Ce programme maximisera les services fournis aux chemins de fer dans le pays. La nouvelle compagnie compte fermement mettre en place un programme pour améliorer le soutien et les soins aux employés touchés par le VIH/SIDA.

Source : Initiative stratégique de la SFI pour l'Afrique : rapport d'avancement (Ex. 04-06) et priorités pour les exercices 07-09.

18. La mise en place des conditions qui se prêtent à l'accroissement des exportations, à l'intégration régionale et à l'amélioration de l'éducation primaire, y compris la prise en compte de la discrimination sur la base du sexe dans le domaine de l'éducation, progresse à un bon rythme. Au Ghana, par exemple, la mise en place du guichet unique a permis de ramener les délais de dédouanement de sept à trois jours pour les importations, et de quatre à deux jours pour les exportations. Le gazoduc de l'Afrique de l'Ouest et le câble submersible de télécommunications de l'Afrique de l'Est sont de bons exemples d'approches régionales permettant de soulager les goulots d'étranglement en matière d'infrastructure. Les progrès sont en bonne voie en ce qui concerne le développement des capacités. En Mauritanie, 1 800 employés ont suivi une formation professionnelle, 1 056 étudiants du tertiaire se sont

inscrits dans des filières scientifiques et techniques, et 900 professeurs d'enseignement secondaire ont été recrutés, grâce à la mise en œuvre d'une stratégie sectorielle. La SFI a joué un rôle central dans la formation de gestionnaires africains grâce à son réseau mondial d'écoles de gestion. Il faudra accélérer les progrès pour augmenter la productivité agricole et permettre aux pauvres d'accéder aux marchés. On note quelques exemples de réussite dans le domaine de l'agriculture ; le Ghana, par exemple, dont la part de marché et les recettes d'exportation de l'ananas diminuaient, a décidé d'adopter une nouvelle variété et de remettre en état des entrepôts frigorifiques pour atteindre l'objectif de 300 000 tonnes d'ananas d'ici 2010 qui avait été fixé pour cette branche d'activité. Cependant, les progrès doivent s'intensifier dans toute l'Afrique pour soutenir la croissance partagée. La desserte des zones rurales reste limitée, puisque 35 % seulement des africains ont accès à une route praticable en toute saison. En dépit d'un début prometteur, y compris l'intégration de la question de la parité hommes-femmes dans les stratégies de réduction de la pauvreté en République démocratique du Congo, au Libéria, au Malawi, au Niger, au Sénégal, et en Ouganda, il faudra redoubler d'efforts pour démarginaliser davantage les femmes au plan économique.

Mettre en place des appareils d'État capables

19. Cet axe du Plan encourageait les gouvernements africains à faire preuve de plus de transparence, à mieux rendre compte de leurs actes et à fournir des services publics plus efficaces. Mais, dans l'ensemble, les progrès sont mitigés. Les pays ont progressé dans la voie du renforcement des institutions requises pour mettre en application les politiques et les programmes¹⁵. Le mécanisme Africain d'examen par les pairs (APRM) a bien été mis en place au Ghana et au Rwanda, et les deux gouvernements mettent en application les recommandations de l'APRM. Quatorze pays ont approuvé l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI), et le Nigéria a montré la voie à suivre en élaborant des règles budgétaires permettant d'épargner des revenus pétroliers exceptionnels. Comparé à la moyenne pour l'ensemble des pays en développement, environ un tiers des pays africains ont enregistré des avancées plus rapides vers la réduction de la corruption, le renforcement de la voix et de la responsabilité et l'augmentation de l'efficacité de l'administration publique depuis 2000. Les deux tiers restants, cependant, ne progressent pas au même rythme.

20. Le Plan d'action de la direction pour renforcer les capacités en Afrique (CDMAP) a été identifié comme le principal instrument du Groupe de la Banque mondiale pour aider les pays à se doter de structures étatiques plus capables (Encadré 3). L'élaboration du CDMAP a pris plus de temps que prévu et davantage de progrès auraient pu être accomplis si ce plan avait été lancé plus tôt¹⁶. Des avancées ont été enregistrées dans le sens de l'amélioration de la gestion des finances publiques. Les crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté (CARP), par exemple, appuient des réformes fiscales et douanières à Madagascar et en Tanzanie. En Ouganda, un programme de renforcement de l'administration locale a permis à 35 % d'entre elles d'accroître leurs revenus de plus de 20 %.

¹⁵ Commission des Nations Unies pour l'Afrique, *African Governance Report 2005*. Addis Abeba: UNECA, 2005.

¹⁶ Un rapport d'avancement sur le début de la mise en œuvre du CDMAP est en cours de préparation.

Encadré 3 : Renforcer les capacités – Améliorer la gouvernance et l’obligation de rendre compte

Le Plan d’action de la direction pour renforcer les capacités en Afrique (CDMAP) a été lancé en juillet 2006. Ce plan est le fruit de vastes consultations avec les gouvernements africains, la société civile et le secteur privé. Il souligne le fait que l’on peut obtenir des résultats en créant un environnement qui se prête à l’apprentissage par l’action, en encourageant la mise en place de mécanismes nationaux de responsabilisation, et en évitant les initiatives tirées par l’offre. Il compte 20 actions visant cinq objectifs et résultats : i) des systèmes de gestion des finances publiques plus fiables et plus responsables ; ii) des capacités renforcées pour fournir des services publics plus efficaces ; iii) des qualifications plus poussées et plus adaptées pour soutenir la croissance et la compétitivité ; iv) la capacité de fournir des services essentiels dans les pays sortant d’un conflit ; et v) des moyens de gestion et de suivi des résultats plus efficaces pour contribuer à une meilleure direction du pays.

Le CDMAP couvre 43 pays et un large éventail de secteurs. La Banque intensifiera son appui au renforcement des capacités en portant la part des projets dans ce secteur de 20 % de son portefeuille à la fin de l’exercice 05 à 38 % d’ici la fin de l’exercice 08. L’IDA compte allouer 3,2 milliards de dollars au développement des capacités au cours des exercices 06 à 08. Des actions seront entreprises là où elles peuvent conduire à de meilleurs résultats. Dans quelques pays (par exemple, au Burkina Faso et en Tanzanie), le fait que les pouvoirs publics maîtrisent bien les programmes et que les donateurs coordonnent bien leurs activités contribue aux progrès généralement enregistrés dans la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités. Dans certains secteurs, tels que la gestion des finances publiques, la responsabilisation mutuelle des gouvernements et de leurs partenaires de développement commence à se traduire par la mise en place de programmes de renforcement des capacités plus efficaces (bien ordonnancés, coordonnés, adaptés au pays). Le CDMAP cherche à reproduire ces résultats à une plus grande échelle.

Source : *Capacity Development in Africa: Management Action Plan*, (CDMAP) (SecM2006-0323), 14 juillet 2006.

Renforcer les stratégies nationales axées sur les résultats et le souci de résultats de la Banque

21. Les principaux objectifs de cet axe du Plan étaient d’aider les pays à élaborer des stratégies opérationnelles qui contribuent effectivement au développement et à mettre en œuvre une gestion axée sur l’obtention de résultats. Il s’agissait également de s’efforcer en interne d’améliorer le suivi et l’évaluation des opérations de la Banque. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne le cadre de résultats, et le PAA est en bonne voie pour atteindre les résultats escomptés. En effet, 66 % des pays africains, en particulier le Burkina Faso, le Ghana, le Mozambique et la Tanzanie, ont entrepris des efforts majeurs pour clarifier leurs objectifs et leurs cibles de développement sur le long-moyen terme et pour faire le lien entre ces objectifs et l’action publique. Ils ont également élaboré des plans d’action pour améliorer le suivi et l’évaluation¹⁷. La mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités statistiques et de collecte rapide des données s’accélère. Les capacités statistiques restent cependant insuffisantes, et le rythme des progrès est plus lent que dans d’autres régions. La politique de résultats de la Banque est suffisamment rodée pour pouvoir être intégrée dans la gestion au jour le jour du PAA.

Renforcer le partenariat mondial pour le développement de l’Afrique

22. L’objectif du PAA était d’utiliser la 14^e reconstitution des ressources de l’IDA pour contribuer le plus possible au développement, en traduisant les engagements pris dans la déclaration de Paris en matière d’harmonisation et d’alignement en actions concrètes au niveau des pays, et en développant de nouveaux mécanismes pour accroître les apports d’aide en partenariat avec l’IDA. Des progrès considérables ont été enregistrés du point de vue du renforcement de ce partenariat. Les pays, en collaboration avec les partenaires de développement, ont pris l’initiative d’établir des bases de référence et d’élaborer des plans d’action pour la mise en application de la déclaration de Paris. Les progrès accomplis par les partenaires de développement s’agissant de définir les grandes orientations par le biais

¹⁷ Banque mondiale, *Enabling Country Capacity to Achieve Results: 2005 CDF Progress Report*. Washington, D.C., 2005.

des groupes de travail du CAD de l'OCDE sont encourageants¹⁸. Le Groupe de la Banque mondiale a entrepris un certain nombre d'actions importantes pour promouvoir les principes de la Déclaration de Paris et s'y conformer, tant au niveau des orientations stratégiques que dans les pays. Au cours de l'exercice 06, des progrès ont été enregistrés au regard de deux indicateurs clés de la Déclaration de Paris : 29 % des études analytiques concernant l'Afrique ont été réalisées conjointement avec d'autres partenaires (contre 12 % en moyenne à l'échelle de la Banque), et 63 % des activités de coopération technique ont été coordonnées avec d'autres bailleurs de fonds (contre 49 % en moyenne pour l'ensemble de la Banque)¹⁹. Les progrès incluent également des études sur l'augmentation sélective de l'aide à l'Afrique, le lancement du processus axé sur les ressources et les résultats (R&R), et un meilleur alignement avec les partenaires de développement pour ce qui concerne la nouvelle génération de SRP. Le Fonds catalyseur de croissance pour l'Afrique (ACGF) a reçu les premières contributions qui ont permis de lancer cinq opérations (au Ghana, au Mozambique, au Rwanda, en Sierra Leone et dans la région de la Corne de l'Afrique) conçues pour recueillir un appui substantiel des donateurs. Les fonds au titre des exercices 07 et 08 sont entièrement engagés, et plusieurs opportunités additionnelles ont été identifiées.

Enseignements tirés de la mise en œuvre

23. Le PAA a permis de définir le cadre des interventions du Groupe de la Banque en faveur de l'Afrique. Le bilan de l'exécution confirme la validité de ses objectifs initiaux, qui étaient d'accélérer la croissance partagée et de favoriser la réalisation du plus grand nombre possible d'ODM. Mais si les progrès en direction de ces objectifs se sont effectivement accélérés, ils ne sont toujours pas suffisants. Le bilan des progrès accomplis souligne qu'il faut continuer à soutenir la mise en place d'appareils d'État capables et transparents et l'établissement de solides partenariats de développement pour consolider les acquis dans ce domaine. Il n'en reste pas moins qu'un PAA recentré et plus sélectif aiderait à progresser plus rapidement vers l'obtention de résultats maintenant que l'on entre dans la troisième année de sa mise en œuvre. Quatre grandes leçons se dégagent de l'exécution du PAA, qui pointent la nécessité de maintenir le cap tout en apportant quelques modifications au Plan :

- *Le modèle d'aide au développement fondé sur le pays donne de bons résultats et doit être renforcé.* Les tendances régionales positives dans un certain nombre de domaines de résultats prouvent que des progrès ont été accomplis dans le sens d'un meilleur alignement des partenaires de développement sur les stratégies élaborées par les pays et de l'adaptation des programmes aux circonstances spécifiques du pays. Il importe d'autant plus d'appuyer des stratégies de développement centrées sur les pays qu'il faut désormais compter avec les nouveaux donateurs et les programmes verticaux.
- *Le PAA initial était de portée trop générale pour être un outil de gestion efficace.* En effet, il ne faisait pas suffisamment la différence entre les résultats de développement et les procédures internes de la Banque.
- *Les nouveaux besoins exprimés par les pays doivent guider les choix et l'attention de la direction.* Les pays se rendent de plus en plus compte des contraintes qui pourraient enrayer la dynamique de ces dernières années, et ils recherchent un soutien dans un certain nombre de secteurs critiques, tels que l'énergie, le cadre d'activité des entreprises et la productivité agricole. D'autres facteurs conditionnent également la réalisation d'une croissance partagée – les compétences, par exemple, et la démarginalisation économique des femmes. Il convient d'anticiper ces besoins dès à présent

¹⁸ Le prochain rapport d'activités (mars 2007) sur la Déclaration de Paris et le récent document du Conseil intitulé *Harmonization and Alignment for Greater Aid Effectiveness*, décrit de façon plus complète les progrès accomplis par la communauté internationale.

¹⁹ Estimations préliminaires du rapport d'avancement de l'OCDE, à paraître.

si l'on veut augmenter les chances de réaliser et de soutenir la croissance à plus long terme et le développement humain.

- *Les responsabilités de direction doivent être mieux équilibrées.* La CAS axée sur les résultats constitue un outil de gestion important pour le modèle de développement fondé sur le pays. Un outil similaire est nécessaire pour responsabiliser davantage les échelons sectoriels (dans toute la région) et pour orienter l'attention de la direction vers les questions clés qui se posent à tous les pays africains, qu'il s'agisse de l'accès à l'énergie ou de l'éducation post-primaire.

B. Renforcer le modèle basé sur le pays

24. Le modèle de l'aide au développement axée sur le pays est la clé du développement de l'Afrique. Les possibilités de croissance et les facteurs qui s'opposent à cette croissance, le niveau de bien-être social et le cadre institutionnel sont autant d'éléments qui varient, parfois énormément, d'un pays africain à l'autre, d'où l'importance d'appliquer une stratégie propre à chaque pays pour réaliser une croissance qui profite à tous et pour accélérer les progrès en direction des ODM²⁰. Le modèle de développement basé sur le pays confère au gouvernement la capacité de fixer des priorités de développement axé sur les résultats et de mettre en place un appareil d'État capable et responsable. Tel qu'il est décrit dans la déclaration de Paris, ce modèle appelle les donateurs à respecter le rôle moteur des pays partenaires et à apporter leur concours d'une manière qui rende l'aide fournie plus efficace et qui renforce l'obligation de rendre compte, ainsi que les institutions du pays concerné, au lieu de les affaiblir. Ce modèle souligne le fait que pays et bailleurs de fonds partagent la responsabilité de l'obtention de résultats de développement concret. L'appui fourni par le Groupe de la Banque continuera d'être guidé par les SRP formulées par les pays eux-mêmes. La Région contribuera à renforcer davantage les CAS fondées sur les résultats pour fournir des services qui conviennent aux pays et qui soient adaptés à leurs besoins, compte tenu de l'avantage comparatif du Groupe de la Banque au niveau de chaque pays. La CAS définit la manière dont la direction doit rendre compte des résultats obtenus à l'échelon national²¹.

25. Le bilan de l'exécution du PAA montre qu'un peu partout en Afrique, il faut appuyer la bonne gouvernance et les capacités du secteur public, prêter une attention accrue à la gestion environnementale et mettre en place un partenariat de développement efficace si l'on veut obtenir des résultats de développement mieux centrés sur les pays. Cette section décrit brièvement la manière dont le PAA permettra d'acheminer un surcroît d'aide davantage ciblé sur ces domaines importants. Le cadre d'exécution qui définit les objectifs, les résultats escomptés et les cibles visées par la direction dans chaque domaine figure en Annexe B.

Gouvernance et efficacité du secteur public

26. La bonne gouvernance fait partie intégrante du chemin qui mène à une croissance n'excluant personne et aux ODM. Lorsque les mécanismes permettant d'assurer la transparence de l'action publique et de rendre compte des actions des dirigeants sont insuffisants ou font défaut, les pauvres sont souvent marginalisés et les résultats de développement en pâtissent. Les citoyens africains sont de plus en plus nombreux à exiger de leurs gouvernements qu'ils rendent davantage compte de leurs actes et qu'ils fassent preuve de plus de transparence, et les dirigeants africains ont entrepris de se conformer à cette exigence. Le nombre d'examen réalisés dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

²⁰ Pour mieux comprendre la nécessité d'adapter à la situation de chaque pays les grands principes économiques destinés à stimuler la croissance et à améliorer la fourniture de services aux pauvres, voir Banque mondiale, *Economic Growth in the 1990s—Learning from a Decade of Reform*, Washington, Banque mondiale, 2005.

²¹ La CAS fondée sur les résultats trace le cadre dans lequel ces résultats doivent s'inscrire et fait l'objet d'un rapport d'avancement et d'un rapport d'achèvement. Elle définit clairement les liens qui existent entre les stratégies nationales, les résultats sur lesquels le programme de la Banque influe directement, et les activités de prêt et hors prêt du Groupe de la Banque. Les CAS sont systématiquement axées sur les résultats depuis 2005. À la longue, les cadres de résultats peuvent donner une meilleure idée d'ensemble de l'aide fournie par la Banque aux pays et des résultats obtenus.

(MAEP) est en augmentation. D'après le bilan de l'efficacité de l'aide dressé en 2006, 20 pays sur 31 ont progressé de manière satisfaisante dans l'élaboration de leur SRP et ont dû renforcer le suivi et l'évaluation de 16 activités²². Au fur et à mesure de la mise en œuvre de leur SRP, des pays comme le Burkina Faso, le Ghana, Madagascar, le Malawi, le Mozambique et la Tanzanie les ont axées sur des objectifs et des cibles. Les pouvoirs publics ont également entrepris de renforcer les moyens dont ils disposent pour faire preuve de plus de transparence et bien utiliser les ressources. Les systèmes de gestion des finances publiques s'améliorent. Ainsi, cinq des PPTTE dont la performance avait été évaluée au regard de 15 critères en 2002 et en 2004 (Cameroun, Ghana, Mali, Sénégal et Tanzanie) affichent des résultats en nette progression (de 20 % ou plus). En dépit de ces résultats, seuls deux pays ont amélioré leur note CPIA pour la transparence, la responsabilisation et la lutte contre la corruption.

27. De plus en plus, les réformes engagées par de nombreux pays pour améliorer la gestion du secteur public sont appuyées par les efforts concertés de la communauté des bailleurs de fonds. La Banque peut grandement contribuer à mieux harmoniser les activités des donateurs visant à fournir un appui stratégique au renforcement des capacités. La région Afrique collabore dans ce domaine avec la BAD, la Coopération française, le DFID, le FMI, le GTZ allemand, la Norvège, l'UE et USAID. Le Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière (PEFA) commence à porter ses fruits et constitue un bon exemple de ce qu'il convient de faire pour harmoniser les actions d'aide à l'établissement de diagnostics et d'assistance technique et pour les aligner sur les priorités nationales.

28. Le PAA aidera les gouvernements africains à identifier leurs propres priorités pour améliorer la gouvernance, ainsi qu'à formuler et exécuter des programmes qui répondent à ces priorités. La portée, l'enchaînement et le rythme des réformes en matière de gouvernance seront adaptés à la situation de chaque pays²³. La Région accélérera la mise en œuvre du Plan d'action de la direction pour renforcer les capacités en Afrique (CDMAP), qui est le principal instrument dont elle dispose pour appuyer les efforts des pays ayant entrepris de se doter de structures étatiques capables²⁴. La Région compte engager plus de 2 milliards de dollars à l'appui du renforcement des capacités au titre d'IDA-14. Le CDMAP est conçu pour accroître l'efficacité de ces dépenses, en encourageant la collaboration avec d'autres partenaires pour obtenir de meilleurs résultats. L'appui au suivi de la pauvreté et au renforcement des capacités statistiques sera intégré dans les réformes de gouvernance. Cette action de la Banque et de ses partenaires devrait avoir pour effet d'améliorer la note CPIA décernée aux pays pour la qualité de leurs administrations publiques et de leur gestion budgétaire et financière.

29. Dans le cadre du PAA, la région s'emploie activement à promouvoir la gestion transparente et responsable des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles, en particulier par le biais de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI). À ce jour, 14 pays africains ont adopté les principes EITI et en sont à un stade plus ou moins avancé de leur mise en œuvre. Dans nombre de ces pays, les programmes EITI associent directement des groupes de la société civile locale à la supervision des recettes tirées des ressources naturelles, ce qui n'a jamais été fait auparavant. La direction renforcera son appui aux pays riches en ressources pour les encourager à adopter et appliquer les principes EITI. Au-delà de cette initiative, l'aide au renforcement des capacités des pays riches en ressources portera plus particulièrement sur la politique budgétaire et la gestion des dépenses publiques. Le résultat attendu de

²² L'Examen de l'efficacité de l'aide fait partie de l'étude réalisée par le CAD de l'OCDE au titre de la Déclaration de Paris. Ces chiffres sont basés sur une première évaluation de l'étude, et l'échantillon comprend 69 pays au total.

²³ Cette démarche s'inscrit dans le droit fil de la stratégie de « Renforcement de l'action du Groupe de la Banque pour promouvoir la gouvernance et lutter contre la corruption » (SecM2007-0036/2), mars 2007.

²⁴ Le CDMAP (*Capacity Development in Africa: Management Action Plan*. (SecM2006-00323), 14 juillet 2006) définit un cadre de suivi qui permettra de rendre compte des progrès enregistrés.

ces efforts de la Banque et de ses partenaires est que les pays riches en ressources obtiennent de meilleures notes CPIA pour la transparence, la responsabilisation et la lutte contre la corruption.

Mieux gérer l'environnement

30. Les pays africains doivent avoir la capacité de gérer leurs ressources naturelles et de faire face aux menaces associées au changement climatique. Plusieurs des conditions de la réalisation d'une croissance partagée – productivité agricole, énergies propres et accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement – ne sauraient être réunies en l'absence d'une gestion rationnelle des ressources en eau au niveau des pays et de la région. En outre, les progrès enregistrés dans le domaine de la santé et de la réduction de la pauvreté pourraient être anéantis si les pays ne s'adaptent pas aux changements climatiques. Dans le cadre de son action à l'appui de la gestion des ressources environnementales, le Groupe de la Banque vise à réduire les coûts induits par la dégradation de l'environnement et à promouvoir l'utilisation plus efficace des ressources naturelles, en particulier la gestion des ressources non renouvelables.

31. La Banque offre une panoplie d'instruments souples et variés que les gouvernements peuvent utiliser pour protéger leur base de ressources. Elle dispose notamment de fonds fiduciaires et de programmes d'envergure mondiale (comme le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds Carbone), de connaissances spécialisées dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles et d'un portefeuille important de projets de gestion environnementale et d'opérations plurisectorielles (agriculture, gestion de l'eau, énergie et gouvernance), qui offrent autant de moyens de traiter des questions environnementales. L'IDA a engagé 1,3 milliard de dollars en faveur de programmes de gestion de l'environnement. En outre, la Banque est une source précieuse de connaissances internationales sur les questions environnementales et a acquis depuis peu une certaine expérience dans la mise en place de systèmes nationaux pour l'application des mesures de sauvegarde environnementales. Elle peut utiliser ces ressources pour aider les pays à formuler des stratégies d'adaptation au changement climatique et à élaborer des plans d'action visant à encourager l'application de pratiques écologiquement durables dans les principaux secteurs productifs. L'intégration de la gestion de l'environnement dans toutes les opérations en portefeuille de la Banque soutiendra cette dynamique. À moyen terme, la Banque aidera les pays à réformer leurs politiques de gestion des ressources naturelles (concessions, tourisme, pêcheries) et à renforcer leur capacité de contrôle du respect des règles régissant la gestion des ressources naturelles. Le résultat attendu des actions menées par la Banque et ses partenaires est que la gestion à moyen terme des ressources naturelles s'améliore et que l'environnement soit mieux protégé.

Un partenariat de développement plus efficace

32. La Banque joue un rôle moteur dans les travaux menés par différents pays du continent pour promouvoir l'harmonisation, l'alignement et la gestion axée sur les résultats de développement. Elle soutient également les efforts d'harmonisation déployés par d'autres institutions multilatérales (BAD, PNUD), les bailleurs de fonds bilatéraux et les pays partenaires. Les mécanismes de coordination des activités des donateurs sont en cours de réaménagement dans plusieurs pays, et, dans certains cas, sont mieux en phase avec les calendriers et les processus nationaux. Ainsi, au Mozambique, cette coordination s'effectue dans le cadre d'examen conjoints, qui suivent les cycles de planification et d'établissement du budget de l'État. Le Ghana a organisé la première table ronde sur les ressources et les résultats fondée sur un cadre de résultats, une matrice de ressources et un accord de responsabilité mutuelle²⁵. La Banque a achevé l'élaboration de 13 CAS, en collaboration avec les partenaires de développement.

²⁵ Le rapport d'avancement sur la Déclaration de Paris (à paraître en mars 2007) et le rapport intitulé *Harmonization and alignment for greater aid effectiveness*, (R2006-0193), récemment examiné par les administrateurs, dressent un tableau plus complet des progrès enregistrés par la communauté internationale.

33. Le PAA continuera de mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide conformément aux principes de la Déclaration de Paris. Durant l'année écoulée, les principes d'harmonisation et d'alignement ont été systématiquement intégrés dans les différents aspects des activités de la Banque. Les indicateurs définis dans la Déclaration de Paris continueront de faire l'objet d'un suivi. La direction aidera un plus grand nombre de pays à se doter des moyens de resserrer les liens entre ressources et résultats, que ce soit sous la forme d'une stratégie qui identifie les déficits de financement et montre comment des apports de ressources supplémentaires favoriseraient l'obtention de résultats ; sous la forme d'une palette d'options de financement qui tiennent compte du degré d'endettement tolérable ; ou en misant sur la complémentarité des rôles des partenaires de développement, y compris du secteur privé. Il s'agira aussi d'associer au financement des stratégies nationales les intervenants qui ne sont pas membres du CAD de l'OCDE, comme la Chine, les fondations et le secteur privé.

C. Se montrer plus sélectif et mieux rendre compte des résultats en privilégiant les interventions dans certains domaines

34. Il ressort du bilan de la mise en œuvre que l'articulation du Plan initial autour de quatre grands axes, associés à 14 domaines thématiques, eux-mêmes déclinés en 108 actions – dont 25 à caractère prioritaire – n'a pas contribué à faire du PAA un outil de gestion efficace. Les deux principaux défauts du PAA initial tenaient au fait qu'il était de portée trop générale et qu'il ne faisait pas suffisamment la différence entre, d'une part, les résultats de développement, et, d'autre part, les procédures internes de la Banque. Pour en accroître l'impact, il convient de recentrer le Plan sur un plus petit nombre d'initiatives et de renforcer l'obligation de rendre compte des résultats obtenus dans chacun des autres domaines. Le rapport intitulé *The World Bank Group's Africa Action Plan: Progress in Implementation* analyse plus en détails la mise en œuvre du PAA. Chacun des 14 domaines thématiques a été évalué du point de vue :

- de la *pertinence* du domaine considéré, eu égard aux besoins du pays et aux résultats de développement et ODM visés ;
- du rôle que le Groupe de la Banque joue et devrait encore s'attendre à jouer pour améliorer les *résultats* ;
- des *compétences de base* de l'institution et de la manière dont elles peuvent le mieux compléter celles des autres partenaires de développement et du secteur privé ; et
- de la contribution du Groupe de la Banque à la réflexion sur les *priorités mondiales* qui appellent une action collective.

C'est sur la base de ce bilan, résumé ci-après, que le nombre de domaines auxquels la direction doit accorder une attention accrue a été réduit. Il a été ramené de 14 domaines thématiques à huit domaines d'intervention privilégiés, lesquels établissent une distinction plus nette entre : i) les objectifs de développement et les résultats escomptés au niveau des pays africains, qui sont le fruit non seulement des interventions du Groupe de la Banque, mais aussi des actions du secteur privé, des gouvernements africains et des partenaires de développement ; ii) les objectifs de la direction, qui sont étroitement liées à la mise en œuvre des actions relevant des domaines d'intervention privilégiés ; et iii) les initiatives et les instruments (de prêt et hors prêt) de la Banque, par l'intermédiaire desquels sont fournies les ressources financières et intellectuelles. Ces domaines d'intervention privilégiés définissent également un cadre de responsabilité qui se prête mieux au suivi global de la mobilisation de la Banque en faveur de ces objectifs essentiels.

35. Quatre des domaines initialement visés ont été incorporés au programme de travail de la Région : i) l'*identification des facteurs de croissance* au moyen de diagnostics de croissance est désormais systématiquement intégrée aux activités d'analyse et de conseil ; ii) des diagnostics visant à *stimuler les exportations* ont été effectués dans le cadre des Études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC), ce qui a permis d'intégrer des activités opérationnelles dans les domaines d'intervention privilégiés que constituent le développement du secteur privé, les infrastructures et les

compétences ; iii) la création d'un département de l'*intégration régionale* a favorisé la coordination des activités relevant des programmes nationaux et régionaux et montré tout l'intérêt d'une approche tirée par la demande pour traiter des questions de portée régionale ; et iv) la réussite globale du partenariat mondial pour l'*éducation primaire* a permis à la Banque de recentrer son attention sur l'enseignement post-secondaire.

36. En matière de développement humain, deux domaines dans lesquels des progrès ont été enregistrés – *la lutte contre le paludisme et la lutte contre le VIH/SIDA* – sont étroitement liés, et tous deux dépendent de l'amélioration des systèmes de soins de santé. Ils ont donc été regroupés en un seul domaine d'intervention privilégié. En revanche, les bons résultats obtenus par la Région dans la recherche de solutions au *déficit infrastructurel*, ainsi que l'évolution du rôle de la Banque dans le partenariat de développement, ont conduit à rattacher les projets en faveur de l'énergie, des transports et de l'approvisionnement en eau à différents domaines d'intervention privilégiés pour tenir compte de l'avantage comparatif du Groupe de la Banque.

37. Quatre des objectifs initiaux relevaient du renforcement des capacités : *aider les pays à formuler des stratégies nationales tirées par les résultats ; mesurer et rendre compte des progrès en matière de croissance partagée et de prestations de services ; renforcer les capacités de gestion des dépenses publiques ; et aider les pays sortant d'un conflit à se doter des moyens de fournir des services essentiels*. À la faveur de la mise en place du CDMAP, ces objectifs ont été incorporés dans le programme général de renforcement des capacités de la Région. Ils constituent désormais différents éléments d'un seul thème qui recoupe plusieurs secteurs. De la même manière, le renforcement du partenariat de développement est devenu un thème transversal.

38. Deux domaines dans lesquels les progrès ont été jugés insuffisants – à savoir *faciliter l'accès des pauvres aux marchés et promouvoir l'égalité entre les sexes* – ont été remaniés. Le premier de ces deux domaines relèvera d'interventions qui privilégient le développement du secteur privé et l'agriculture, et le second sera rattaché à une nouvelle catégorie d'interventions axées sur la démarginalisation économique des femmes. Les progrès laissent également à désirer du point de vue de l'amélioration de la *productivité agricole*, qui demeure un domaine d'intervention privilégié, mais qui a été réorganisé pour tenir compte des nouvelles initiatives et des nouveaux objectifs de la direction.

D. Les domaines d'intervention privilégiés

39. La présente section décrit chacun des huit domaines d'intervention privilégiés. Elle récapitule les problèmes de développement qui se posent et les résultats obtenus récemment en Afrique, et elle décrit les efforts déployés par les partenaires de développement pour définir les compétences de base de la Banque. Sont ensuite précisés, pour chaque domaine, les objectifs concrets, les actions futures et les résultats escomptés, qui seront appuyés dans le cadre des activités du Groupe de la Banque et des partenaires de développement.

40. Les domaines d'intervention privilégiés constituent un sous-ensemble du programme général d'activités de la Banque en Afrique, lequel continuera d'être guidé par les besoins des pays exprimés dans la CAS. Il s'agit de domaines pour lesquels les clients sollicitent une aide ou dans lesquels le Groupe de la Banque peut contribuer à créer de la valeur pour le partenariat international en mobilisant ou en renforçant ses compétences de base, par exemple en veillant à ce que ses cadres et ses agents maintiennent des connaissances et des qualifications d'un niveau adéquat.

41. La définition de domaines d'intervention privilégiés sert à focaliser l'attention de la direction sur les besoins prioritaires exprimés dans les stratégies nationales établies par les pays, notamment pour assurer l'approvisionnement en eau et en énergie ou pour développer le secteur privé, et sur les problèmes

susceptibles de se poser, notamment en matière de renforcement des compétences et dans les domaines scientifique et technique. L'identification de certains domaines – comme celui de la démarginalisation économique des femmes – permet également d'engager une réflexion sur les nouveaux travaux d'analyse ou les nouvelles actions de soutien qui permettront de sensibiliser davantage les pays au domaine en question. Ces domaines visent à : i) renforcer le secteur privé africain ; ii) favoriser la démarginalisation économique des femmes ; iii) renforcer les compétences pour assurer la compétitivité dans une économie mondiale ; iv) rehausser la productivité agricole ; v) faciliter et fiabiliser l'accès aux énergies propres ; vi) étendre et améliorer les réseaux routiers et les corridors de transit ; vii) donner plus largement accès à l'eau salubre et aux services d'assainissement ; et viii) renforcer les systèmes nationaux de soins de santé, ainsi que la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA.

42. Les progrès seront évalués à intervalles réguliers sur la base des résultats obtenus. Des données de référence ont été établies pour les résultats de développement économique et social, à partir des moyennes enregistrées à l'échelle de l'Afrique subsaharienne et du nombre estimé de pays en progression au regard de la situation de départ et des cibles spécifiquement définies pour chacun d'entre eux (voir l'Annexe C). Un cadre d'exécution plus détaillé indique, pour chaque domaine d'intervention privilégié, les objectifs, les résultats escomptés et les cibles visées par la direction, qui feront l'objet du suivi (voir l'Annexe B). Le système de suivi du PAA renseignera sur les progrès mesurés par ces indicateurs et fournira des détails supplémentaires. Le suivi du déroulement de la CAS restera le moyen de mesurer tout l'impact des opérations de la Banque au niveau des pays.

Renforcer le secteur privé africain

43. *Problème de développement et résultats récemment obtenus en Afrique.* L'Afrique continue d'être un environnement coûteux et très risqué pour les entrepreneurs. Six des 10 pays jugés présenter l'environnement le plus difficile pour créer une entreprise se situent en Afrique. Les systèmes financiers africains restent peu développés, et seule une faible proportion des dépôts alimente les crédits au secteur privé. Les entreprises détenues par des Africains ne sont pas confrontées aux mêmes difficultés que les firmes à capitaux étrangers. Les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) occupent une place prépondérante dans le secteur privé africain, mais plusieurs facteurs brident leur développement : elles ont un accès restreint au crédit, leur activité est soumise à des restrictions qui les incitent fortement à opérer dans le secteur informel, et leurs capacités techniques et de gestion sont faibles. Les progrès dans la mise en place d'institutions de microfinancement (IMF) viables sont inégaux. La plupart des institutions de microfinancement africaines ne sont pas rentables et affichent de piètres résultats comparés à ceux d'autres régions²⁶.

44. Jusqu'en 2005, le rythme des réformes était lent en Afrique, mais il s'est accéléré au cours des deux dernières années. Des conseils d'investisseurs composés de personnalités de haut rang de l'administration publique ou des entités similaires opèrent dans sept pays, en particulier au Mozambique au Rwanda et en Tanzanie. L'établissement de comparaisons — dans la base de données *Doing Business* et les Évaluations du climat de l'investissement publiés par la Banque — s'est révélé un bon moyen d'attirer l'attention des hauts responsables sur l'environnement des affaires. L'Afrique, qui était dernière au classement des régions sur la base du rythme des réformes dans le secteur des entreprises, est remontée à la troisième place. Les deux tiers des pays africains ont mené à bien au moins une réforme dans ce secteur durant l'année écoulée, et le Ghana et la Tanzanie figurent parmi les 10 pays les plus dynamiques à cet égard. Bien que les secteurs financiers restent peu développés, les signes de progrès sont encourageants. Le crédit réel au secteur privé a dépassé le seuil critique en représentant près de 13 % du PIB en 2005, soit un niveau d'environ un tiers supérieur au point le plus bas atteint en 1996.

²⁶ Microfinance Information eXchange, Inc. *Benchmarking African Micro-finance*, Washington, D.C : novembre 2006.

45. *Partenaires de développement.* Les principaux partenaires (BAD, DFID, AFD et USAID) renforcent leur collaboration pour promouvoir le développement du secteur privé et du secteur financier dans le cadre de la Déclaration de Paris. Le Japon et la BAD jouent à cet égard un rôle plus important. Au Ghana, au Kenya et en Tanzanie, certaines composantes de projets de l'IDA donnent lieu à un financement commun des donateurs pour améliorer l'environnement dans lequel opèrent les entreprises et densifier le secteur financier. La MIGA a mis en place un mécanisme de garantie du risque politique dans les pays sortant d'un conflit, auquel ont contribué 17 bailleurs de fonds. Le Partenariat pour l'entreprise privée (PEP) de la SFI a mobilisé 31 millions de dollars auprès des donateurs, dépassant ainsi son objectif de 22 millions de dollars, ce qui lui a permis de financer 17 programmes couvrant 20 pays.

46. *Compétences de base.* La force du Groupe de la Banque réside dans son aptitude à mobiliser non seulement des capacités d'analyse et des connaissances internationales, mais aussi les ressources financières de l'ensemble des institutions de l'organisation, y compris la SFI et la MIGA, pour soutenir les réformes et financer les entreprises privées. Les instruments de diagnostic du Groupe de la Banque – en particulier les évaluations du climat de l'investissement, les enquêtes réalisées dans le cadre de *Doing Business* (DBA), les rapports sur les normes et codes (ROSCs), les travaux du Service-conseil pour l'investissement étranger (FIAS), les études sur les obstacles administratifs, et les analyses de la chaîne de valeur – sont utilisés partout en Afrique pour recueillir les données sur la base desquelles sont élaborées les réformes. C'est ainsi qu'au Mali, le Conseil présidentiel des investisseurs s'est inspiré de deux de ces études pour éliminer les droits d'enregistrement des sociétés et améliorer l'enregistrement des actifs. Grâce à ces mesures, le Mali est remonté de 10 places entre 2005 et 2006 dans le classement général des pays sur la base des critères DBA.

47. Dans le cadre de ses activités à l'appui du développement des MPME, la Banque peut s'attaquer au problème du secteur financier au niveau des pays, tout en soutenant directement les petites et micro-entreprises. L'aide de l'IDA au titre du programme en faveur des micros, des petites et des moyennes entreprises, qui est également financé par la SFI, s'est accrue de 320 millions de dollars en 2006²⁷. Bien qu'ils en soient encore aux tout premiers stades de leur mise en œuvre, les projets de l'IDA au titre de ce programme ont déjà permis à 4 000 entreprises de bénéficier d'une formation à la gestion, à la comptabilité et dans des domaines de compétence propre à certains secteurs. Ces programmes en faveur des MPME ont déjà profité à environ 15 000 bénéficiaires dans trois pays. Le programme de microfinancement de la SFI en Afrique vise à toucher entre 20 et 28 nouvelles institutions au cours des trois ou quatre prochaines années pour faciliter l'accès au microcrédit dans 21 pays.

48. *Objectifs, mesures et résultats escomptés.* Les objectifs de ce domaine d'intervention privilégiée sont les suivants : accroître les investissements privés domestiques et étrangers et renforcer les entreprises du secteur privé détenues par des Africains²⁸. La direction s'attachera plus particulièrement à améliorer le climat de l'investissement et à prendre en compte les besoins propres aux entrepreneurs africains.

- Améliorer le climat de l'investissement. La direction s'emploiera à fournir un appui de plus large envergure pour abaisser les coûts de transaction et mettre en place une plate-forme minimale de soutien logistique aux échanges, en vue de réduire les délais et les coûts associés aux activités d'exportation. Parallèlement aux travaux d'analyse et aux projets destinés à appuyer la réforme du secteur privé (28 projets totalisant 1,3 milliards de dollars), qui se sont considérablement intensifiés récemment, les entreprises privées bénéficieront d'une aide sous diverses formes : investissements

²⁷ La MIGA a créé un mécanisme de garantie du risque politique pour les investisseurs dans les pays sortant d'un conflit. Un projet pilote est en cours avec la SFI et la MIGA pour offrir aux clients une gamme entièrement coordonnée de produits et de services du Groupe de la Banque.

²⁸ En 2005, la formation brute de capital fixe représentait 18,1 % du PIB, et les investissements directs étrangers, 6,8 % (voir l'Annexe B).

directs et garantie des risques de la SFI et de la MIGA, appui aux partenariats public-privé et soutien technique au développement des entreprises. Le renforcement des institutions liées au commerce pour stimuler les exportations sera intégré aux opérations de développement du secteur privé. L'IDA, en collaboration avec le FMI, aidera les pays à traduire les études diagnostiques du secteur financier en plan d'action pour réformer le secteur. Les actions menées par la Banque et ses partenaires devraient avoir pour conséquences un meilleur climat de l'investissement dans un plus grand nombre de pays qu'en 2005, et des délais d'exportation inférieurs aux 40 jours nécessaires en moyenne en Afrique subsaharienne en 2006²⁹.

- Prendre en compte les besoins des entrepreneurs africains. La direction accélérera le rythme d'exécution des programmes de l'IDA et de la SFI et en étendra la portée pour élargir l'accès au crédit via des intermédiaires financiers privés et pour améliorer les compétences des MPME. La SFI accroîtra ses investissements sous forme de prise de participation en créant une équipe spécialement chargée de ce type d'investissement dans son département Afrique, elle fournira des fonds propres aux PME par l'intermédiaire de mécanismes et de fonds spéciaux, et elle procédera à des investissements sous forme de participation à un stade précoce de projets d'infrastructure et d'exploitation minière. Le résultat attendu de ces efforts de la Banque et de ses partenaires est que les PME investissent davantage, soient plus productive et créent davantage d'emplois qu'en 2004.

Favoriser la démarginalisation économique des femmes

49. *Problème de développement et résultats récemment obtenus en Afrique.* Les micro et petites entreprises africaines appartiennent le plus souvent à des femmes, mais les difficultés que celles-ci rencontrent pour développer leur entreprise et en étendre les activités sont encore plus importantes que celles auxquelles se heurtent leurs homologues masculins. Dans tous les pays du continent, les données disponibles sur l'amélioration de l'accès des femmes aux opportunités économiques et aux actifs productifs sont des plus limitées. La part des femmes dans la population active est restée quasiment inchangée, à 45 %, depuis 1995. Les enquêtes réalisées en Ouganda et au Kenya sur les femmes et la croissance indiquent que les entreprises dirigées par des femmes ont plus de mal à obtenir un crédit et à sécuriser leurs droits de propriété et qu'elles disposent de réseaux de clients et de fournisseurs moins denses que les entreprises dirigées par des hommes. En ce qui concerne les droits des femmes dans le domaine juridique, 31 pays comptent davantage de femmes parlementaires qu'en 2000, et on constate depuis peu que la réforme du cadre juridique progresse.

50. *Partenaires de développement.* La conférence sur les femmes organisée en 1995 à Beijing a permis d'attirer davantage l'attention sur la question de l'égalité des sexes et de renforcer l'action de l'institution en faveur de la parité hommes-femmes. L'application des engagements pris à Beijing et de la CEDAW³⁰ fait l'objet d'un suivi par des organismes sous-régionaux, comme la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC). En 2006 a été organisée une consultation régionale sur l'efficacité de l'aide et la parité hommes-femmes en Afrique, à laquelle ont participé des représentants d'ONG, de gouvernements, de partenaires du CAD de l'OCDE et d'agences des Nations Unies. Au niveau des pays, les partenaires du développement participent à des groupes de travail thématiques sur la condition féminine aux fins de l'élaboration de SRP nationales, et ils encouragent la mise en place de points de contact privilégiés pour les questions relatives aux femmes dans les ministères d'exécution. Parmi les principaux partenaires de développement citons la Norvège, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, le DFID, l'ACDI, la BAD et les institutions des Nations Unies. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) ont joué un rôle moteur dans les progrès réalisés en direction de l'ODM relatif au rôle des femmes.

²⁹ La base de données *Doing Business 2007* présente une liste complète des notes obtenues par les pays couverts par l'enquête.

³⁰ Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

51. *Compétences de base.* Le Plan d'action pour la parité hommes-femmes de la Banque (*The World Bank Group Gender Action Plan: Gender Equality as Smart Economics*) définit une stratégie pour renforcer le rôle des femmes dans l'économie. Le groupe de la banque peut intégrer la démarginalisation économique des femmes dans les travaux d'analyse concernant les secteurs productifs (services d'analyse et de conseil, enquêtes *Doing Business* et évaluations du climat de l'investissement, par exemple) et appuyer les réformes dans le cadre d'opérations de développement du secteur privé et de projets dans le secteur de la justice. Les opérations de l'IDA et de la SFI peuvent apporter une aide directe aux MPME dirigées par des femmes³¹.

52. *Objectifs, mesures et résultats escomptés.* Les objectifs de ce domaine d'intervention privilégié sont de renforcer la participation des femmes à l'économie formelle et d'améliorer leur statut juridique pour les associer à la croissance et hâter la réalisation du troisième ODM. Les initiatives concluantes de l'IDA et de la SFI qui visent à éliminer les obstacles à la participation active des femmes à l'économie seront mises en œuvre à plus grande échelle³². Elles viseront à accorder des lignes de crédit aux femmes entrepreneurs et à rechercher des solutions aux problèmes de la participation des femmes au commerce et à l'emploi (composantes IDA de projets à l'appui du développement du secteur privé et en faveur de la justice). Les évaluations concernant les femmes et la croissance fourniront des renseignements qui aideront à organiser des formations pour les femmes entrepreneurs et à s'attaquer aux questions de productivité concernant les femmes dans le cadre d'opérations de développement du secteur privé. Le programme de la Région sur la parité hommes-femmes et le droit encouragera la réforme du cadre juridique dans un sens qui tienne compte des besoins des femmes. Les actions menées par la Banque et ses partenaires devraient avoir pour effet d'accroître le nombre d'entreprises dirigées par une femme enregistrées en Afrique subsaharienne et de renforcer leurs droits de propriété, ce qui devrait se traduire par un accroissement du nombre de titres fonciers détenus par des femmes. L'amélioration de la prise en compte des questions intéressant les femmes dans les secteurs sociaux fera l'objet d'un suivi sur la base des données ventilées par sexe qui seront recueillies dans les domaines d'intervention privilégiés correspondants (éducation, systèmes de santé et lutte contre le VIH/SIDA).

Renforcer les compétences pour assurer la compétitivité dans une économie mondiale

53. *Problème de développement et résultats récemment obtenus en Afrique.* Les pays du continent ont besoin d'une main-d'œuvre plus nombreuse et mieux formée pour assurer leur compétitivité dans l'économie mondiale et pour disposer d'une administration plus capable. Les entrepreneurs africains doivent pouvoir accéder à l'information, innover et créer des entreprises à même de participer durablement à l'économie du savoir. Or, le système éducatif, y compris les filières d'enseignement professionnel, ne forment pas d'étudiants ayant ces qualifications. En outre, l'accroissement des effectifs dans le primaire accentue la pression qui s'exerce sur le système post-primaire. Bien que le taux de scolarisation brute dans le secondaire soit passé de 19 % en 1990-91 à 34 % en 2004, si l'on considère la moyenne régionale, 30 % à peine des effectifs de chaque cohorte achèvent le premier cycle du secondaire, et 12 %, le second cycle. Depuis deux ans, les décideurs africains et les partenaires de développement mettent davantage l'accent sur l'enseignement post-primaire et l'achèvement du cycle d'études primaires. Les politiques nationales sont en passe d'être réorientées vers l'amélioration de l'éducation tertiaire au Botswana, en Gambie, au Kenya, au Nigéria, en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie. L'offre privée de services d'éducation secondaire et de formation se développe, et on assiste à la mise en place de partenariats public-privé. Des questions que l'on feignait jusque-là d'ignorer, comme celle des liens qui

³¹ *Gender Equality as Smart Economics: A World Bank Group Gender Action Plan.* (SecM2006-0370), août 2006.

³² Citons notamment l'identification des obstacles juridiques et réglementaires (Ghana, Kenya, Ouganda, Tanzanie) ; la réalisation d'évaluations du rôle des femmes dans les pays (Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Sénégal, Tanzanie) ; la mise en œuvre concrète des mesures recommandées dans les stratégies en faveur des femmes (Ghana et Zambie).

existent entre les programmes d'enseignement, les capacités scientifiques et techniques, les résultats de la recherche et le marché du travail, commencent à faire l'objet de débats publics.

54. *Partenaires de développement.* Le rapport de la Commission pour l'Afrique et le Sommet du G-8 organisé à Gleneagles en 2005 ont permis de mieux faire comprendre que l'éducation post-primaire doit être une cible prioritaire du développement. Cette prise de conscience internationale ne s'est toutefois pas traduite par un accroissement substantiel des ressources consacrées à l'enseignement secondaire ou tertiaire au niveau des pays. Les apports d'APD destinés à ces deux niveaux d'enseignement ont diminué entre 2003 et 2005. En 2005, l'enseignement secondaire n'a bénéficié que de 5 % des apports totaux d'APD à l'éducation en Afrique subsaharienne, contre 11 % en 1999³³.

55. *Compétences de base.* Comme indiqué dans la mise à jour de sa stratégie pour le secteur de l'éducation (*Education Sector Strategy Update*), la Banque mondiale a un rôle important à jouer dans le renforcement de l'éducation pour l'économie du savoir et dans le soutien à apporter aux pays pour qu'ils intègrent l'éducation post-primaire dans leurs politiques publiques et leur cadre institutionnel³⁴. L'IDA contribue à promouvoir l'éducation secondaire tertiaire, en aidant à élargir l'accès à ses niveaux d'éducation et à améliorer la qualité de l'enseignement qui y est fourni. Au Mozambique par exemple le programme décennal en faveur de l'enseignement supérieur, appuyé par un concours de 60 millions de dollars de l'IDA, a permis de porter de 9 à 23 le nombre d'établissements d'enseignement tertiaire, et le nombre des effectifs, de 13 592 à près de 30 000 étudiants (dont 33 % de femmes). Les efforts déployés par l'IDA pour améliorer la qualité de l'éducation primaire, en rehaussant le niveau des étudiants qui poursuivent leurs études, expliquent également les bons résultats obtenus dans l'éducation post-primaire. Les opérations à l'appui du développement du secteur privé constituent un autre point d'ancrage du dialogue noué avec le secteur privé pour définir les compétences nécessaires et offrir des options d'enseignement privé, en particulier pour l'enseignement professionnel.

56. *Objectifs, mesures et résultats escomptés.* Ce domaine d'intervention privilégié a pour objet d'accroître le nombre d'Africains dotés des compétences nécessaires pour innover, créer des PME et répondre aux besoins du secteur privé en quête de main-d'œuvre qualifiée. La Banque appuie 42 projets et programmes dans 23 pays pour soutenir l'éducation post-primaire et la recherche, qui représentent des engagements totaux de 590 millions de dollars. Le Groupe de la Banque s'inspirera des bons résultats obtenus dans le cadre de son action en faveur de l'éducation primaire pour élaborer sa stratégie d'aide à l'éducation post-primaire. L'institution s'emploiera en collaboration avec les gouvernements, le secteur privé et les partenaires de développement, à mettre en place des programmes financièrement viables sur le long terme pour soutenir les réformes des politiques publiques, le renforcement des institutions et l'élargissement de l'accès à l'éducation. Les résultats de ces efforts devraient être que les pays puissent atteindre leurs objectifs en termes de nombre d'enseignants du secondaire qualifiés et de mise à disposition de salles de classe et de manuels scolaires dans les matières principales (en particulier, maths et sciences). Ces opérations visent également à utiliser des mécanismes de financement compétitifs pour améliorer l'enseignement et la recherche dans les disciplines scientifiques et techniques. Les résultats attendus des actions menées par la Banque et ses partenaires sont les suivants : accroissement des taux de scolarisation dans le secondaire au-delà des 34 % enregistrés en moyenne par les pays d'Afrique subsaharienne en 2004 ; et accroissement du pourcentage d'étudiants du premier cycle de l'enseignement supérieur inscrits dans des filières scientifiques et techniques.

³³ Examen des dépenses d'éducation par le CAD de l'OCDE/OECD. D'après cet examen, l'affectation de 31 % des apports d'APD à l'éducation n'était pas spécifiée, et une partie de ces fonds aurait pu aller à l'enseignement secondaire.

³⁴ *Education Sector Strategy Update*, CODE2005-0045/1, juillet 2005.

Rehausser la productivité agricole

57. *Problème de développement et résultats récemment obtenus en Afrique.* Tant que la plupart des Africains vivant dans des communautés rurales dépendront de l'agriculture, l'amélioration de la productivité des terres et du travail agricoles constituera un des éléments essentiels de toute stratégie de croissance partagée. Bien que les leaders africains accordent un rang de priorité élevée aux gains de productivité, les progrès dans ce domaine ne sont pas suffisants. Sur 46 pays, 38 sont parvenus à améliorer la productivité des terres depuis 2000, mais 6 seulement affichent des gains d'au moins 5 %. Les progrès sont lents du point de vue de l'amélioration de la gestion des sols et de l'adoption de meilleures semences, et les activités d'expansion des périmètres irrigués tardent à se concrétiser. D'après les données les plus récentes, 4 % seulement des terres qui pourraient être cultivées sont irriguées, même si l'on observe depuis peu un recours accru aux techniques de gestion de l'eau (collecte de l'eau de pluie, travail superficiel du sol).

58. *Partenaires de développement.* Les apports d'aide à l'agriculture restent stables et représentent environ 1 milliard de dollars par an depuis 1996. Le dispositif mondial mis en place par les bailleurs de fonds pour soutenir le développement rural (*Global Donor Platform for Rural Development*) aide grandement à harmoniser les activités des donateurs dans ce domaine, et de nouvelles formules destinées à faciliter cette harmonisation sont actuellement mises à l'essai au Burkina Faso et en Tanzanie. Les dépenses au titre de la recherche et des techniques agricoles restent faibles, même si elles sont en augmentation.

59. *Compétences de base.* Le Groupe de la Banque mondiale dispose d'un large éventail de compétences et de programmes sur lesquels il peut s'appuyer pour stimuler la productivité agricole. La Banque est bien placée pour travailler avec les dirigeants africains et les aider, en collaboration avec la SFI et la MIGA, à identifier les approches plurisectorielles applicables à l'agriculture, à attirer des partenaires de développement qui puissent combler les déficits de financement et à appuyer les entreprises agroalimentaires. Le Groupe de la Banque peut également jouer un rôle de premier plan dans l'analyse des politiques publiques et dans l'identification des coûts et des conséquences des distorsions existant dans le secteur et des problèmes posés par les difficultés d'accès aux marchés internationaux. Les engagements de l'IDA en faveur de l'agriculture sont passés de 104 à 278 millions de dollars entre 2000 et 2005 et ont atteint 654 millions de dollars en 2006. L'appui au secteur agricole émanant du portefeuille de développement rural est plus important encore puisqu'il représente plus de 2 milliards de dollars d'engagements.

60. *Objectifs, mesures et résultats escomptés.* Ce domaine d'intervention privilégié a pour objectif d'accélérer les gains de productivité des terres et du travail agricoles. Le Groupe de la Banque s'emploiera plus particulièrement à aider les gouvernements à concevoir des programmes de développement agricole intégrés, à en chiffrer le coût et à mobiliser les ressources nécessaires pour les financer. La Banque déploiera, en collaboration avec le NEPAD et ses partenaires de développement, des actions concertées de plus large envergure dans les domaines suivants : i) amélioration des techniques agricoles (recherche, vulgarisation et adoption de nouvelles techniques) ; ii) investissement dans les infrastructures rurales dans le cadre d'initiatives impulsées par l'administration ou les communautés locales ; iii) irrigation et gestion de l'eau ; iv) gestion durable des terres ; v) renforcement des chaînes de valeur et accès aux marchés, y compris aux marchés des intrants ; vi) finances rurales et gestion des risques ; et vii) renforcement des filets de sécurité. L'IDA s'emploiera également en collaboration avec ses partenaires – comme le CGIAR – et les organisations régionales à soutenir des initiatives communes de recherche. Les résultats attendus de ces actions de la Banque et de ses partenaires sont les suivants : accroissement de la proportion des terres cultivables irriguées, qui n'est actuellement que de 4 % ; et accroissement des investissements dans les techniques agricoles.

Améliorer et fiabiliser l'accès aux énergies propres

61. *Problème de développement et résultats récemment obtenus en Afrique.* La crise de l'énergie affecte désormais de nombreux pays en Afrique, et les enquêtes sur le climat de l'investissement montrent que le manque de fiabilité de l'approvisionnement électrique pénalise la compétitivité et la croissance de ces pays. L'Afrique est la région où le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité est le plus faible (23 %). En outre, les coupures d'électricité y sont fréquentes et imprévisibles. Avec l'aide du Consortium africain pour l'infrastructure, les gouvernements consacrent une part plus importante de leur budget national à la mise en place et à l'entretien de systèmes d'approvisionnement en électricité, et ils s'attachent à ouvrir le secteur aux opérateurs privés. Des producteurs d'électricité indépendants ont consenti de gros investissements pour se doter de capacités de génération (Nigéria et Ouganda), et des concessions ont été accordées pour l'exploitation des centrales et des équipements existants (Cameroun et Ouganda). En 2006, des États membres ont pris des engagements contraignants pour financer un réseau d'interconnexion ouest-africain (WAPP).

62. *Partenaires de développement.* Selon les estimations du Consortium africain pour l'infrastructure, les ressources disponibles pour financer les projets d'énergie sont passées de 642 à 700 millions de dollars entre 2004 et 2005, et elles atteindront 1,2 milliard de dollars en 2006. Une part importante de ces financements a été fournie par des opérateurs privés, en particulier en 2005.

63. *Compétences de base.* Le Groupe de la Banque a la capacité de guider par ses conseils la mise en place de réformes sectorielles ; d'aider les gouvernements à encourager la participation du secteur privé à la fourniture de services d'infrastructure et à mener des transactions à cet effet ; et de contribuer à coordonner les activités des donateurs non traditionnels, des partenaires non membres du CAD de l'OCDE et des opérateurs privés. L'aide de l'institution peut également prendre la forme d'interventions associant des instruments d'atténuation des risques, un appui aux réformes de services d'utilité publique et des financements en monnaie nationale, de nature à rendre les pays africains plus attrayants pour les investisseurs privés. À la faveur du PAA, l'IDA contribue davantage au financement de projets énergétiques au titre du Cadre d'investissement pour les énergies propres (CEIF)³⁵. Les engagements pris par l'IDA en faveur de l'énergie représentent 1,9 milliard de dollars, et la SFI et la MIGA appuient également ce secteur.

64. *Objectifs, mesures et résultats escomptés.* L'objectif de ce domaine d'intervention privilégié est de fiabiliser l'accès des entreprises et des ménages aux énergies propres. La direction s'emploiera plus particulièrement à mobiliser des ressources pour financer des approches sectorielles en matière énergétique, y compris en levant des fonds auprès de donateurs et d'opérateurs privés dans le cadre de syndications sectorielles qui seront mises à l'essai dans des pays pilotes d'ici l'exercice 10³⁶. Les réformes mises en œuvre dans le secteur de l'énergie viseront à réduire les coupures d'électricité, à améliorer l'environnement dans lequel opèrent les entreprises du secteur, et à réduire les coûts d'approvisionnement en électricité en créant des réseaux électriques régionaux (comme le réseau interconnecté ouest-africain). Les initiatives relatives à l'emploi de combustibles propres pour la cuisson des aliments seront intégrées à ce domaine d'intervention privilégié. Il conviendra de soutenir cet effort par des instruments de financement novateurs et une collaboration permanente entre toutes les institutions du Groupe de la Banque. Ces mesures permettront d'accroître la capacité de génération d'électricité d'au moins 20 % dans 30 pays d'ici 2012, de réduire les pertes d'origine technique ou autre des entreprises de

³⁵ *Clean Energy for Development Investment Framework: The World Bank Group Action Plan SecM (2007-0098)*, mars 2007.

³⁶ La formule de la syndication permet de combiner en souplesse différents types de ressources pour financer le développement, qu'il s'agisse de ressources à des conditions concessionnelles ou commerciales, de dons, de recettes publiques ou de capitaux privés. Les donateurs, le secteur privé et d'autres bailleurs de fonds pourront décider de ce qu'ils financent et de la durée de ce financement. Les cibles fixées pour les capacités de génération comprennent les investissements d'autres partenaires de développement.

services d'utilité collective de 20 pays, et d'accroître la consommation de GPL et de kérosène par les ménages³⁷. Les résultats attendus de ces actions sont les suivants : la proportion de la population de la région ayant accès à l'électricité passerait de 23 à 35 % d'ici 2015 ; le nombre de coupures d'électricité généralement subies par les entreprises en l'espace d'un mois diminuerait dans 20 pays ; et l'utilisation de GPL et de kérosène par les ménages aurait pour effet de réduire la pollution de l'air intérieur.

Étendre et améliorer les réseaux routiers et les corridors de transit

65. *Problème de développement et résultats récemment obtenus en Afrique.* Les coûts de transport en Afrique sont les plus élevés au monde, car le continent manque d'infrastructures de transport, et celles qui existent sont de qualité médiocre. Le fonctionnement inefficace du secteur des transports, dont l'activité est bridée par la structure du marché, les distorsions des prix et une réglementation excessive et incohérente, alourdit encore ces coûts. On constate depuis peu certains progrès. Plusieurs pays ont adopté de nouvelles stratégies de transport avec l'appui du Programme de transport en Afrique subsaharienne. Des programmes régionaux ont également permis de désencombrer la circulation dans les principaux corridors internationaux (Kenya-Ouganda-Rwanda).

66. *Partenaires de développement.* D'après les estimations du Consortium africain pour l'infrastructure, le volume total des ressources disponibles pour les transports (hors Afrique du Sud) est passé de 1,9 à 2,2 milliards de dollars entre 2004 et 2006. Ces investissements visent les équipements (principalement routiers). Ils émanent pour l'essentiel de trois sources multilatérales, la CE, l'IDA et la BAD. Les activités de transport se sont intensifiées à l'échelon régional et transnational, chacune de ces trois entités jouant, selon le cas, un rôle de premier plan. Le Japon a également renforcé son appui aux infrastructures de transport. Les financements d'origine privée sont des plus limités et concernent exclusivement les concessions portuaires et ferroviaires dans un petit nombre de pays.

67. *Compétences de base.* La compétence de base de la Banque mondiale dans ce domaine réside dans sa capacité d'analyse et de réforme institutionnelle, qui lui permet d'aider les principaux partenaires de développement, comme le Japon et l'UE, à investir à plus grande échelle dans les transports, d'une part, et d'aider les pays à stimuler l'investissement privé, d'autre part.

68. *Objectifs, mesures et résultats escomptés.* L'objectif de ce domaine d'intervention privilégiée est de réduire les coûts et le temps de transport jusqu'aux principaux marchés internationaux et d'améliorer l'accès aux marchés par des routes praticables toute l'année. Le Groupe de la Banque s'intéressera tout particulièrement au cadre institutionnel des activités de transport en milieu urbain et en milieu rural dans six pays et lancera des initiatives en faveur de trois grands corridors de transits régionaux avant l'exercice 08. Le portefeuille de l'IDA compte 28 projets dans le secteur des transports et 34 opérations relevant d'autres secteurs, comme les crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté (CARP), qui traitent de problèmes de transport. Environ 20 % des investissements sont destinés aux routes rurales. Les opérations en portefeuille portent de plus en plus sur des thématiques urbaines, telles que les encombrements et les transports en commun. Les opérations de financement des couloirs commerciaux, qui relient les pays enclavés à la mer (deux en Afrique de l'Ouest et un en Afrique de l'Est), visent à réduire les délais et les coûts d'acheminement des marchandises jusqu'aux points d'entrée sur le marché, en combinant différents types de mesures comme les réformes douanières, le contrôle de l'application des règles régissant le trafic en transit, la remise en état des routes et l'amélioration des formalités portuaires de dédouanement. Ces efforts seront complétés par une réorientation des programmes sectoriels de la Banque vers des activités d'entretien des infrastructures de transport et d'appui aux transports urbains. Ce programme permettra d'accroître les ressources consacrées à la remise en état et à l'entretien des routes de 25 % et de construire 30,000 km de routes (dont 14,000 km de routes

³⁷ Le financement de cette capacité de génération ne sera pas entièrement couvert par les investissements de la Banque, mais le programme de la Banque y contribuera.

rurales) d'ici 2013³⁸. Les résultats attendus des actions menées par la Banque et ses partenaires sont les suivants : accroissement de la proportion de routes améliorées — qui serait actuellement de 45 % dans les sept pays sur lesquels on dispose de données pour 2005 — et accroissement de la proportion de la population rurale vivant à 2 km d'une route praticable toute l'année (cette proportion était de 35 % en 2003).

Donner plus largement accès à l'eau salubre et aux services d'assainissement

69. *Problème de développement et résultats récemment obtenus en Afrique.* Des progrès considérables ont été accomplis ces dix dernières années en matière d'approvisionnement en eau salubre. La proportion de ménages ayant accès à de l'eau propre est aujourd'hui de 65 %, contre 55 % en 1990. Vingt des plus grands pays du continent ont établi un calendrier de réforme dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ou ont entrepris de le faire. Des problèmes continuent néanmoins de se poser : les villes et les villages sont mal desservis ; les réformes ayant fait la preuve de leur efficacité sont insuffisamment appliquées ; et les systèmes d'approvisionnement en eau, qui sont gérés par les communautés dans les zones rurales et par les entreprises de services d'utilité collective dans les villes et les zones urbaines, n'ont pas une capacité suffisante.

70. *Partenaires de développement.* Le Consortium africain pour l'infrastructure estime que les ressources disponibles pour le secteur de l'eau sont passées de 787 millions de dollars en 2003 à 1,34 milliards de dollars en 2006. Comme dans le cas des transports, les organisations multilatérales jouent un rôle de premier plan, qui s'explique en partie par la réussite persistante du Fonds européen pour l'eau et par le fait que la BAD, l'UE et la Banque mondiale collaborent étroitement pour mieux planifier et coordonner leurs activités et maximiser ainsi les résultats. La BAD et la Banque mondiale ont préparé des évaluations conjointes du secteur dans 12 des 19 pays concernés par l'ODM relatif à l'eau potable, ce qui a abouti à l'élaboration de programmes d'investissements conjoints prévoyant des missions de supervision et des modalités d'établissement de rapports communes.

71. *Compétences de base.* Le Groupe de la Banque a la capacité de guider par ses conseils la mise en place de réformes sectorielles ; d'aider les gouvernements à encourager la participation du secteur privé à la fourniture de services d'infrastructure et à mener des transactions à cet effet ; et de contribuer à coordonner les activités des donateurs non traditionnels, des partenaires non membres du CAD de l'OCDE et des opérateurs privés. Les programmes de l'IDA dans les différents pays peuvent compléter ceux des autres bailleurs de fonds pour assurer que les investissements sont répartis de manière équilibrée entre les communautés rurales, les villes et les centres urbains et que la question du renforcement des capacités est prise en compte. Au cours des cinq dernières années, la contribution de l'IDA au financement du secteur de l'eau par les donateurs est passée de 7 à 21 %, ce qui fait de l'Association le principal bailleur de fonds à ce secteur en Afrique.

72. *Objectifs, mesures et résultats escomptés.* L'objectif de ce domaine d'intervention privilégié est de faciliter la réalisation de l'ODM relatif à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement dans 17 des plus grands pays africains (qui représentent 75 % de la population du continent). La Banque continuera d'apporter une aide dans ce domaine en collaboration étroite avec la BAD et d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux. La Région mobilisera à plus grande échelle le soutien collectif des bailleurs de fonds en faveur des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement des pays déterminés à réformer ce secteur³⁹. Les investissements à l'appui de l'approvisionnement en eau sont passés de 500 millions de dollars dans le cadre d'IDA-13 à 750 millions de dollars au titre d'IDA-14, et ils pourraient atteindre 1 050 millions de dollars dans le cadre d'IDA-15. Grâce à ces initiatives,

³⁸ Y compris les opérations gérées au titre de programmes autres que de transport, comme les PRSC.

³⁹ C'est actuellement le cas de 15 pays qui représentent les deux tiers de la population du continent.

50 000 ménages seront raccordés au réseau et 4 500 points d'eau communautaires seront aménagés ou remis en état chaque année. Ce programme permettra à 75 % des entreprises de services d'utilité collective opérant en milieu urbain de couvrir leurs coûts actuels. Ces initiatives de la Banque et de ses partenaires devraient avoir pour effet d'accroître le nombre de personnes ayant accès à l'eau potable de 2,5 millions (IDA-14), voire de 3,5 millions (IDA-15) chaque année.

Renforcer les systèmes nationaux de soins de santé et la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA

73. Dans le droit fil de la stratégie proposée par la Banque dans le secteur Santé, nutrition et population (*Healthy Development: The World Bank Strategy for Health, Nutrition, and Population*), la Région s'emploiera à promouvoir des systèmes sanitaires qui permettent aux populations de jouir véritablement d'une meilleure santé et d'éviter qu'une éventuelle maladie les appauvrisse⁴⁰. Plusieurs problèmes systémiques expliquent les carences des systèmes de santé : professionnels des soins de santé en nombre insuffisant et mal répartis ; dysfonctionnement des systèmes de logistique, en particulier pharmaceutique ; fragmentation des financements destinés aux soins de santé ; et insuffisance des mécanismes permettant de rendre compte des résultats. En outre, même lorsque des services de base sont disponibles, la population en fait encore relativement peu usage. Il s'agit de faire en sorte que les systèmes de santé nationaux et locaux fournissent des services de prévention et des traitements de qualité et qu'ils soient financés sur la durée pour que les différents ODM liés à la santé, en particulier ceux qui visent la mortalité infantile (4^e ODM), le VIH/SIDA (6^e ODM) et la mortalité maternelle (5^e ODM), puissent être atteints.

74. La Région Afrique s'attachera, en collaboration avec ses partenaires de développement, à définir les besoins de financement non satisfaits et à atténuer les contraintes systémiques qui font obstacle à la réalisation d'investissements sanitaires à fort impact. Il s'agit de faire en sorte que l'accroissement des ressources émanant des donateurs publics et privés aille de pair avec le souci de bien administrer la santé publique, d'améliorer les infrastructures permettant de fournir des soins de santé et de gérer efficacement le secteur de la santé publique. Cela passe par la mise en place de programmes régionaux, en collaboration avec la Fondation Gates et le gouvernement norvégien, pour s'attaquer au problème posé par le nombre insuffisant et la répartition inéquitable des agents de santé. Les modalités d'administration des systèmes de santé feront l'objet de mesures ciblées destinées à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'initiatives de meilleure qualité, qui permettent de mieux rendre compte des résultats obtenus et d'assurer que les investissements sanitaires sont réellement efficaces. Ces mesures devraient permettre aux bénéficiaires d'exercer un contrôle accru sur la prestation de services. L'ensemble des ressources engagées par la Banque à l'appui de la santé, y compris au titre de projets relevant d'autres secteurs, comme les crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté, se monte à plus de 470 millions de dollars dans 42 pays. Les actions menées par la Banque et ses partenaires devraient avoir pour effet de rehausser le taux de rétention des prestataires de services au contact direct des usagers (mesuré par le nombre d'infirmier(e)s pour 1 000 habitants) et de contribuer à l'amélioration des prestations de services. Les progrès réalisés dans le renforcement des capacités sanitaires, en particulier du maillon clé que constituent les professionnels des soins de santé, feront l'objet d'un suivi par la Banque dans le cadre du CDMAP.

Lutte contre le paludisme.

75. *Problème de développement et résultats récemment obtenus en Afrique.* Le paludisme reste la principale cause de décès des enfants sur le continent. Depuis 2005, d'importants progrès ont été enregistrés dans la lutte contre cette maladie en Afrique, en particulier en matière de traitement. Presque tous les pays ont en effet mis en place des programmes de traitement plus efficaces, qui associent des médicaments à base d'artémisinine (ACT), et utilisent plus largement les moustiquaires imprégnées

⁴⁰ *Healthy Development: The World Bank Strategy for Health, Nutrition, and Population Results.* CODE2007-00016.

d'insecticide à effet de longue durée. Ces médicaments ACT et ces moustiquaires se trouvent maintenant plus facilement dans le commerce, et la concurrence fait baisser les prix.

76. *Partenaires de développement.* Les bailleurs de fonds ont sensiblement renforcé leur appui à la lutte contre le paludisme. Le montant total de leurs engagements a atteint 920 millions de dollars pour les exercices 06-07 et 1 269 millions pour les exercices 08-10⁴¹. Les principaux donateurs sont le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM), le Programme du Président des États-Unis contre le paludisme (PMI), et la Banque mondiale. Lancé en 2006, le PMI vise à fournir 1,2 milliard de dollars pour maîtriser le paludisme dans 15 pays africains d'ici 2011. Des donateurs bilatéraux comme le DFID, des fondations, en particulier la Fondation Gates, et le secteur privé (Marathon Oil, Exxon-Mobil), sont aussi très présents dans certains pays.

77. *Compétences de base.* En septembre 2005, la Banque a lancé son programme renforcé de lutte contre le paludisme pour soutenir les efforts déployés par les pays en vue d'obtenir des résultats concrets et mesurables en partenariat avec d'autres donateurs⁴². L'avantage comparatif de la Banque réside dans ses équipes plurisectorielles, dans ses travaux d'analyse et dans le dialogue qu'elle mène avec les pouvoirs publics pour élaborer et mettre en œuvre des solutions financièrement viables, qui intègrent la lutte contre le paludisme dans les systèmes sanitaires du pays.

78. *Objectifs, mesures et résultats escomptés.* Il s'agit d'atteindre les ODM relatifs à la santé qui concernent le paludisme et plus particulièrement la mortalité infantile (4^e ODM). Dans le cadre de ses interventions plurisectorielles, de son dialogue avec les décideurs publics et de ses travaux d'analyse, la Banque mondiale aidera les gouvernements à formuler et à mettre en œuvre des programmes de lutte contre le paludisme financièrement viables qui s'intègrent dans leurs systèmes de santé nationaux. L'institution mobilisera les ressources d'autres partenaires, en particulier les fonds verticaux de lutte contre le paludisme, pour financer les programmes et les systèmes de soins de santé mis en œuvre par les pays pour combattre cette maladie. La Banque forgera trois nouveaux partenariats avec des partenaires traditionnels et non traditionnels (ExxonMobil, la Fédération de Russie, la Fondation Gates et le secteur privé) pour financer la lutte contre le paludisme et renforcer les systèmes de santé d'ici la fin de 2008. L'IDA engagera 500 millions de dollars dans une vingtaine de pays dans le cadre de la première phase du MAP (2005-2008). À la mi-décembre 2006, onze projets représentant un montant total de 357 millions de dollars avaient été approuvés pour financer des projets de lutte contre le paludisme dans dix pays et un projet plurisectoriel infrarégional dans le Bassin du fleuve Sénégal. Le programme devrait permettre de fournir au moins 14,8 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide à effet de longue durée et 15,1 millions de traitements ACT aux pays bénéficiaires, d'ici la fin de 2008 ; de soutenir des programmes de lutte contre le paludisme, chiffrés sur la base du coût intégral, avec l'appui de partenaires de développement, du secteur privé et de fondations, d'ici la fin de 2007 ; et de financer intégralement des programmes de lutte contre le paludisme dans au moins trois pays, d'ici la fin de 2008. Les résultats attendus des actions menées par la Banque et ses partenaires sont les suivants : accélérer les progrès en direction des cibles convenues par tous les pays réunis à Abuja — en particulier que 60 % des enfants âgés de moins de cinq ans soient protégés par des moustiquaires imprégnées d'insecticide et que 80 % des ménages aient au moins une moustiquaire de ce type en leur possession — dans les 20 pays bénéficiant du programme renforcé et, à terme, éradiquer la maladie.

⁴¹ Programme renforcé de lutte contre le paludisme de la Banque mondiale, AFRVP, 28/06/2006.

⁴² Ce programme est tiré par la demande et financé sur le montant alloué par l'IDA à chaque pays. Un premier groupe de pays a été approché sur la base de la charge de morbidité que représente pour eux le paludisme, de leur aptitude à amplifier leurs efforts de lutte contre cette maladie, et de leur volonté d'agir. Les montants engagés au titre du programme atteignent actuellement 357 millions de dollars, et un montant supplémentaire de 60 millions de dollars est attendu d'ici la fin de l'exercice 08.

Lutte contre le VIH/SIDA

79. *Problème de développement et résultats récemment obtenus en Afrique.* L'Afrique reste la région la plus durement touchée par la pandémie du sida ; 63 % de l'ensemble des adultes et des enfants qui vivent avec le VIH/SIDA habitent en Afrique subsaharienne. On observe d'importants signes de progrès sur le front de la prévention du VIH/SIDA, des traitements fournis et des services d'appui aux personnes infectées ou malades. Des enquêtes menées dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale font état d'une réduction du nombre de partenaires sexuels, d'un relèvement de l'âge du premier rapport sexuel et d'un recours accru aux préservatifs. Dans beaucoup de pays de la région, le nombre de personnes sollicitant des tests de dépistage du VIH/SIDA ou des conseils est en augmentation. Le nombre de sites fournissant des traitements anti-rétroviraux (ART) dépasse maintenant les 3 000 dans 26 pays, et plus de 500 000 personnes reçoivent actuellement un traitement. La chute spectaculaire des prix des médicaments a multiplié par cinq le nombre de personnes bénéficiant d'une thérapie ART entre 2001 et 2006.

80. *Partenaires de développement.* Face au VIH et au sida, la riposte mondiale a été sans précédent. Les financements, toutes provenances confondues, ont été multipliés par quatre entre 2001 et 2005, passant de 1,6 à 8,3 milliards de dollars durant cette période. Ces nouveaux apports substantiels émanent principalement de quatre sources : des ressources domestiques, du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (créé en 2002), du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR, établi en 2003) et de la Fondation Gates.

81. *Compétences de base.* La contribution du Groupe de la Banque à l'action menée à l'échelle internationale pour combattre le VIH/SIDA est unique en son genre. En effet, l'IDA constitue une source de financement prévisible sur le long terme, qui peut faire la soudure entre les apports bilatéraux ou les fonds verticaux ; et la compétence reconnue de la Banque en matière économique et de politique budgétaire, ainsi que le large éventail de secteurs qu'elle couvre, confèrent à l'institution la capacité de combiner différentes formes de financement dans le cadre d'une approche cohérente. Si l'on considère les opérations en portefeuille, 41 % des projets visent le renforcement des systèmes, 34 % des actions de prévention du VIH, 15 % des interventions de traitement et de soins des personnes infectées au VIH, 6 % des mesures d'atténuation de l'impact de la maladie, et 4 % des activités de suivi et d'évaluation⁴³. La Banque aide actuellement 31 pays à élaborer des programmes et des budgets et à définir les besoins de financement non couverts.

82. *Objectifs, mesures et résultats escomptés.* L'objectif visé est d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH/SIDA et de réduire le nombre de nouveaux cas d'infection au VIH ou de maladie déclarée, en particulier chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans (6^e ODM). Le Programme plurinationnel de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique (MAP) de la Banque a engagé depuis 2000 un montant de 1,3 milliard de dollars en faveur de 29 pays et de quatre opérations régionales. Il a permis, entre autres résultats, à 1,5 millions de femmes de bénéficier d'un traitement destiné à prévenir la transmission du VIH à l'enfant (PMTCT). Le MAP contribue également à la fourniture de 1,3 milliards de préservatifs masculins et de quatre millions de préservatifs féminins. Les programmes financés par le MAP aident à atténuer les effets négatifs du VIH/SIDA pour plus d'un demi million d'adultes et 1,8 million d'enfants en appuyant des services éducatifs et des activités génératrices de revenus dans le cadre de 38 000 initiatives impulsées par la base. La Banque a engagé un montant supplémentaire de 120 millions de dollars au cours des 18 derniers mois. La direction redoublera d'effort pour que les programmes verticaux, les actions du secteur privé et les programmes des partenaires de développement soient intégrés dans des stratégies nationales bien ordonnancées et financièrement viables au regard du

⁴³ Banque mondiale, *The African Multi-Country AIDS Program 2000-2006: Results of the World Bank response to a development crisis*. Washington, DC : Banque mondiale, 2007.

budget. Grâce aux programmes du Groupe de la Banque, un nombre accru de personnes âgées de 15 ans ou plus dans les pays couverts par le MAP pourra bénéficier de conseils ou de tests de dépistage du VIH et recevoir les résultats de ces tests d'ici 2011 ; un nombre accru de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiera d'un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque de transmission du virus à l'enfant, et un pourcentage plus important de pays auront mis en œuvre les « trois uns » (la proportion de pays bénéficiant d'un financement au titre du MAP est de 56 %) d'ici 2009⁴⁴. Les résultats attendus de l'action de la Banque et de ses partenaires sont les suivants : contribuer à ce que dans un plus grand nombre de pays, d'ici 2012, la proportion de jeunes (hommes et femmes) de 15 à 29 ans déclarant avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport sexuel augmente, et à ce que la proportion de cette même population ayant eu des rapports avec plusieurs partenaires durant les 12 mois précédents diminue.

E. Risques d'exécution

83. La nouvelle structure du PAA pose un certain nombre de problèmes de mise en œuvre à la direction. La Région en a conscience et a pris des dispositions pour atténuer ces difficultés.

- Comme dans le PAA initial, où neuf des 14 domaines thématiques correspondaient plus ou moins à des secteurs, l'orientation sectorielle des domaines d'intervention privilégiés pourrait reléguer au second plan le modèle d'aide fondé sur le pays et inciter à recourir à des solutions toutes faites pour régler des problèmes spécifiquement nationaux. Pour atténuer ce risque, la direction a renforcé les unités de gestion pays et recentré l'attention sur les CAS fondées sur les résultats. Les directeurs des opérations restent entièrement responsables de la conception et de la mise en œuvre des programmes pour les pays dont ils ont la charge, et ils doivent rendre compte des progrès enregistrés dans l'obtention de résultats sur place.
- Une logique sectorielle peut empêcher de voir les possibilités qui s'offrent de choisir et d'appliquer une approche plurisectorielle, en particulier pour atteindre les ODM. La direction mettra à profit l'élan positif créé par la tendance à moins fragmenter les tâches et à encourager davantage les activités plurisectorielles. Elle reconnaîtra aussi l'importance pour les agents de se familiariser avec les techniques d'intégration dans le cadre de leur perfectionnement professionnel.
- Compte tenu de la faible capacité statistique des pays africains, les données nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats peuvent également faire défaut. Pour atténuer ce risque, la direction a pris trois séries de mesures : i) les activités visant à renforcer les capacités statistiques ont gagné en importance et ont été intégrées dans le CDMAP ; ii) des cibles et des données de référence ont été établies, sur la base des pratiques existantes dans le pays concerné, pour assurer le suivi de l'exécution et permettre de mesurer les progrès, tout en renforçant la responsabilisation des pays et leur adhésion au processus ; et iii) un système de suivi a été mis en place pour rendre compte des résultats de développement au sens large.

84. D'autres risques se posent qui tiennent à la situation particulière du pays considéré. Un pays peut sortir d'un conflit, par exemple, ou mal gérer ses ressources minières, ou encore manquer de moyens pour mettre en œuvre des programmes de développement. Les progrès dans la plupart des domaines d'intervention privilégiés ne pourront être accélérés que si les partenaires de développement fournissent davantage de ressources. Les stratégies permettant de maîtriser ces risques sont examinées dans la Section IV.

⁴⁴ Les partenaires de développement sont convenus d'appliquer la formule des « trois uns », à savoir un cadre national d'action contre le VIH/SIDA, un organisme national chargé de coordonner la lutte contre le VIH/SIDA, et un système de suivi et d'évaluation, pour améliorer les dispositifs mis en place au niveau des pays pour combattre l'épidémie.

IV. APPUYER LES STRATEGIES ET LES RESULTATS DES PAYS

85. Le PAA a été conçu pour renforcer le modèle d'aide au développement axé sur le pays qui est énoncé dans la Déclaration de Paris. Il a également permis de renforcer l'intégration régionale en créant un département « de type département-pays » pour les programmes régionaux. Le Plan proposait un certain nombre de mesures pour aider les pays à gérer, dans le cadre de leurs systèmes nationaux, les ressources supplémentaires qui leur seraient fournies. Il proposait également de classer les pays en quatre catégories, en fonction du rythme auquel ils parviendraient à absorber ces ressources et de l'enchaînement des dépenses auxquelles ils les auraient consacrées, les progrès à cet égard devant être dûment documentés. La présente section propose un nouveau classement, qui tient compte des leçons tirées de l'exécution, et un recadrage de la stratégie énoncée dans le PAA pour déployer davantage de ressources au niveau des pays. Le PAA continue de préconiser des actions de portée régionale, fondées sur la demande, en matière d'investissement, de réforme et de renforcement institutionnel.

A. Nouvelle classification des pays

86. Le PAA classait les pays en quatre catégories — pays touchés par un conflit, États fragiles, économies peu performantes et économies plus performantes — en fonction de leurs résultats économiques et de leur capacité effective de mettre à profit un surcroît d'aide. Il proposait d'adapter les stratégies d'aide-pays aux conditions caractérisant les pays rangés dans chacune de ces catégories. L'expérience montre que l'établissement d'une typologie de ce genre aide le Groupe de la Banque à orienter sa réflexion sur les possibilités offertes par chaque catégorie, sur les besoins des pays correspondants et sur les contraintes auxquelles ceux-ci sont confrontés. Deux nouvelles tendances lourdes — la diversité croissante des résultats économiques de ces pays et la forte augmentation des prix des ressources naturelles et des découvertes de nouveaux gisements — donnent toutefois à penser qu'il faut modifier ce classement initial pour l'adapter aux nouvelles circonstances.

Nouveaux problèmes et nouvelles possibilités dans les pays IDA

87. La nouvelle classification des pays présentée ci-après est le fruit d'une analyse plus fine par la Région des nouveaux problèmes qui se posent aux pays de chaque catégorie et des possibilités qui s'offrent de travailler avec eux. Elle aidera la direction régionale, les directeurs-pays et les équipes-pays à mieux prévoir les travaux d'analyse et l'appui opérationnel du Groupe dont les clients auront besoin et à adapter en conséquence le contenu du dialogue de l'institution avec les pouvoirs publics. Cette nouvelle typologie ne guidera pas l'affectation des ressources de l'IDA, qui continueront d'être allouées sur la base de la performance (PBA) de chaque pays. Elle a pour objet d'aider la direction à déterminer et à offrir la palette d'études et de produits opérationnels la mieux adaptée à chaque situation, de manière à « ne laisser aucun pays à la traîne »⁴⁵.

88. *Pays riches en ressources minérales.* Avec la hausse des prix des ressources minérales et la découverte de nouveaux gisements, le nombre des économies riches en ressources minérales augmente. Au cours des prochaines années, il sera important pour ces pays et leurs partenaires de développement de savoir gérer les recettes tirées de l'exploitation de ces ressources naturelles et de savoir les investir pour alimenter une croissance soutenue. Le principal atout du Groupe de la Banque dans les pays riches en

⁴⁵ Ceci est particulièrement important pour comprendre la relation qui existe entre cette nouvelle typologie et les autres catégories utilisées pour classer les pays, comme celle d'« États fragiles ». Comme indiqué dans le rapport publié par la Banque mondiale et le CAD de l'OCDE sous le titre *Good Practice in Country Assistance Strategies in Fragile States*, les « États fragiles » renvoient à une catégorie opérationnelle conçue pour guider l'affectation des ressources et l'action des donateurs. En Afrique, on trouve des États fragiles dans trois des quatre nouvelles catégories définies. La distinction supplémentaire qui est faite entre les États fragiles riches en ressources minérales et ceux en proie à un conflit est destinée à compléter, et non remplacer, l'approche opérationnelle de la Banque.

ressources minérales tient souvent au fait qu'il peut contribuer par ses analyses et ses conseils à améliorer la gouvernance et à appuyer le renforcement des capacités de gestion des ressources naturelles et des dépenses publiques. En collaboration avec ses partenaires, l'institution peut aussi aider ces pays à diversifier leur économie — une priorité stratégique pour de nombreux pays riches en ressources — en appuyant le développement du secteur privé et en aidant les gouvernements à faire profiter les pauvres et les femmes des fruits de la croissance. L'Initiative EITI montre que le Groupe de la Banque peut jouer un rôle particulièrement utile, en collaboration avec ses partenaires publics et privés, pour assurer la transparence des flux de recettes. Les gouvernements se tournent de plus en plus souvent vers le Groupe de la Banque pour apprendre à structurer des accords avec les industries extractives en s'inspirant des bonnes pratiques appliquées par d'autres pays.

89. *Pays touchés par un conflit ou récemment sortis d'un conflit.* Les conflits ou les menaces de conflit continuent de faire obstacle au développement de l'Afrique. Les coûts des conflits sont supportés non seulement par les pays directement impliqués, mais aussi par les pays voisins. La période qui suit immédiatement la fin des hostilités est cependant propice à la mise en place de réformes rapides des politiques publiques et des institutions. Il est essentiel qu'un pays qui émerge d'un conflit parvienne à fournir des services et à mettre sur pied un appareil d'État viable sans tarder. La compétence de base que la Banque peut mettre au service de ce type de pays réside souvent dans l'aide qu'elle peut leur apporter pour renforcer leurs capacités et soutenir les services de base à tous les niveaux de l'administration, en vue de consolider la période de transition postérieure au conflit. L'une des leçons qui se dégagent des observations faites dans des pays comme le Libéria et le Soudan est que la Banque doit mettre au point de nouvelles procédures d'élaboration et d'exécution de projets, qui soient non seulement rationnelles, mais aussi souples et rapides ; l'institution doit aussi trouver le moyen d'établir rapidement une présence forte sur le terrain, de manière à pouvoir s'employer efficacement, avec les autres organismes de développement et les autorités locales, à obtenir rapidement des résultats concrets.

90. *Pays à faible croissance.* Plus du tiers des Africains vivent encore dans des pays où la croissance n'est pas suffisamment forte pour faire reculer la pauvreté. Dans ces pays, les stratégies nationales ne définissent pas de priorités, les organismes d'aide dirigent les actions de développement, et la capacité d'exécution est limitée. Les défis à relever dans ces pays consistent à renforcer les capacités de l'État, à encourager l'appropriation des programmes par le pays, à exécuter les programmes en cours de manière efficace et à renforcer les systèmes de collecte de donnée et de suivi. Un objectif essentiel du partenariat de développement dans les pays à faible croissance est de leur donner les moyens de procéder aux réformes des politiques publiques et des institutions ainsi qu'aux investissements qui s'imposent pour qu'ils puissent suivre une trajectoire de croissance plus rapide et soutenue, tout en accélérant les progrès en direction des ODM. La Banque est souvent le plus utile à ces pays lorsqu'elle les aide à renforcer les fonctions essentielles de l'État et à coordonner les activités des donateurs que la Banque est le plus utile à ces pays. C'est dans les domaines du développement humain — à savoir l'amélioration des systèmes d'éducation et de santé — et des services d'infrastructure de base, comme l'approvisionnement en eau et les routes, que les opérations du Groupe de la Banque devraient faire le plus rapidement sentir leurs effets. Si l'on veut pouvoir anticiper et surmonter les obstacles qui risquent de s'opposer à la réalisation d'une croissance partagée, comme l'accès à l'énergie ou le renforcement du secteur privé, il faut commencer par conduire des travaux d'analyse et établir un dialogue avec les pouvoirs publics et les autres partenaires de développement.

91. *Pays à croissance soutenue.* Ces pays affichent une croissance satisfaisante, et nombre d'entre eux ont également amélioré la prestation de services et fait reculer la pauvreté. Il leur reste à desserrer les contraintes qui pourraient brider la croissance à l'avenir et à faire en sorte que les pauvres et les femmes continuent d'en recueillir les fruits. L'histoire économique du continent et ce que l'on a pu observer dans d'autres régions donnent à penser que le fait d'enregistrer de bons résultats de croissance même pendant dix ans n'indique pas nécessairement que la croissance va se poursuivre au même rythme pendant les dix

années suivantes. La Banque peut apporter une aide aux pays affichant une croissance soutenue sous forme de diagnostics de croissance ou en mobilisant l'IDA pour attirer des ressources supplémentaires d'origine publique et privée afin de lever les obstacles à la croissance. Ces pays ont souvent mis en place des partenariats efficaces avec les donateurs. L'aide de la communauté du développement pourrait viser en priorité à éliminer les entraves au développement du secteur privé — en particulier des entreprises détenues par des africains — et à stimuler les exportations. Les pouvoirs publics devraient se fixer comme objectifs prioritaires de combler le déficit infrastructurel, en particulier dans les domaines qui pénalisent la croissance, comme celui de la fourniture d'énergie ; et de favoriser l'acquisition des compétences qui permettent d'assurer la compétitivité. En conduisant des travaux d'analyse et en investissant dans l'économie rurale et dans la démarginalisation économique des femmes, les pays peuvent assurer que les fruits de la croissance profitent au plus grand nombre. Si l'on parvient à comprendre comment ces pays ont réussi à maintenir un taux de croissance soutenu, d'autres pourront s'inspirer de leur exemple pour reproduire ces résultats (Encadré 4).

Pays à revenu intermédiaire

92. Les pays africains à revenu intermédiaire (MIC) sont importants pour l'avenir du continent, non seulement parce qu'ils constituent un modèle de changement, mais aussi parce qu'ils offrent un marché à leurs voisins. Ainsi, de récents travaux de recherche montrent que la forte croissance de l'Afrique du Sud exerce un puissant effet d'entraînement sur ses voisins. La Région continuera de s'attacher à répondre aux besoins spéciaux des États membres qui ne peuvent bénéficier de l'aide de l'IDA, dans le droit fil de la nouvelle stratégie de la Banque pour les pays partenaires de la BIRD. D'importantes poches de pauvreté subsistent dans les pays africains à revenu intermédiaire, qui sont confrontés à de sérieux problèmes de développement : i) lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme, ii) inégalités et pauvreté, iii) chômage, iv) éducation de piètre qualité et manque de compétences professionnelles, et v) fourniture de services publics. Se procurer des ressources extérieures pour financer leur développement est moins un problème pour les MIC africains qu'acquérir des connaissances ou renforcer les capacités. La SFI et la MIGA travaillent avec les investisseurs privés de ces pays, mais les gouvernements des MIC hésitent à emprunter à la BIRD, ce qui limite les interventions de la Banque dans ces pays à l'offre de services d'analyse et de conseil. Ces prestations peuvent être combinées à des dons d'autres partenaires de développement pour stimuler le renforcement des capacités et, comme c'est le cas dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, pour fournir des services de plus large portée.

Encadré 4 : S'inspirer des leaders en matière de croissance

Le fait que de nombreux pays africains affichent de manière persistante des taux de croissance compris entre 4 et 5 % donne à penser qu'ils pourraient être à même d'enregistrer durablement des taux de croissance plus rapides. Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir si le Groupe de la Banque et, de façon plus générale, la communauté internationale du développement peuvent contribuer à aider ces pays à montrer la voie à suivre au reste du continent en matière de croissance. L'Afrique serait un lieu très différent si un petit nombre d'économies affichait durablement des taux de croissance supérieurs à 7 %. À la longue, cette croissance profiterait à la fois aux pays qui se développent rapidement et aux pays voisins, par capillarité et par effet de contagion. Leur réussite serait un exemple que d'autres pays voudraient émuler.

Les travaux d'analyse sur le défi que représente la croissance en Afrique montrent que pour passer d'une croissance satisfaisante (4-5 %) à une croissance rapide (plus de 7 %), le rythme de l'activité économique et des réformes institutionnelles doit s'accélérer considérablement, et les investissements s'intensifier pour desserrer les contraintes physiques — que ce soit dans le domaine de l'approvisionnement en énergie ou des transports — qui s'opposent à l'investissement privé dans les services et les activités d'exportation⁴⁶. Il faudra à la fois être plus créatif et investir davantage si l'on veut favoriser l'émergence de locomotives de croissance.

Pour répondre à ces besoins, la Banque envisage de suivre une démarche qui, en capitalisant ses connaissances et ses compétences internationales, apporte un soutien à ces locomotives de croissance et permette de tirer les leçons de l'expérience. Les pays dont l'activité économique est en passe de s'accélérer pourraient solliciter une aide accrue du Groupe de la Banque sous forme d'analyses — confiées à des agents ayant une vaste expérience internationale — qui les aident à repérer les facteurs susceptibles de brider leur activité future. Les nouvelles idées de réforme des politiques publiques et du cadre institutionnel tirées de ces travaux pourraient stimuler la croissance dans ces pays, avoir des retombées sur d'autres pays, et constituer de précieuses références pour l'ensemble du continent. Les résultats de ces études pourraient également guider les efforts axés sur la mobilisation de nouveaux financements. Au lieu de porter sur tel ou tel pays, les initiatives destinées à mobiliser des ressources pourraient cibler des domaines — tels que l'énergie ou les transports — reconnus comme faisant obstacle à une accélération de la croissance. La répartition des ressources de l'IDA n'en serait pas modifiée et continuerait d'être guidée par le système d'allocation des ressources basée sur la performance (PBA). Les nouvelles ressources mobilisées à cet effet seraient mises à la disposition des pays, indépendamment de leur rythme de croissance.

B. Intégration régionale

93. L'intégration régionale est l'une des principales composantes du Plan d'action pour l'Afrique (PAA). Agir à l'échelle de la région est un bon moyen d'obtenir de meilleurs résultats de développement dans des domaines tels que l'énergie, les transports, la gestion environnementale et la santé. En Afrique en particulier, où 40 % de la population vivent dans des pays sans véritable accès à la mer, des infrastructures et des institutions régionales sont indispensables si l'on veut parvenir à diversifier les exportations.

94. Dans le cadre du PAA, la Région a créé un Département de l'intégration régionale chargé de collaborer avec les services et les clients de la Banque pour incorporer les approches régionales dans les programmes-pays et appuyer les organismes régionaux. Ce département fonctionne comme un « département-pays » supplémentaire, en ce sens qu'il travaille directement avec les départements sectoriels de la Région pour mener à bien des analyses et des opérations dans des domaines qui relèvent de l'intégration régionale. Comme, dans le même temps, les départements-pays ont été consolidés en unités plus vastes, les directeurs-pays ont logiquement de plus en plus tendance à rechercher des solutions régionales aux problèmes du pays dont ils ont la charge. Cette approche tirée par la demande s'est révélée des plus efficaces pour identifier et financer des initiatives régionales telles que le gazoduc ouest-africain et le réseau d'interconnexion d'Afrique australe (SAPP). Elle a également donné de bons résultats dans le domaine de la gestion de bassins fluviaux, comme avec l'Initiative pour le bassin du Nil, et elle

⁴⁶ Ndulu, et.al., *Challenges of African Growth*.

commence à être utilisée avec succès pour traiter de problèmes de santé transfrontières dans le cadre du programme de lutte contre le VIH/SIDA dans la Corne de l'Afrique financé par le Fonds catalyseur de croissance pour l'Afrique (ACGF).

95. La Région a entrepris de formuler une Stratégie d'aide à l'intégration régionale (RIAS), qui se fonde sur les longues consultations qui ont été menées avec les parties prenantes et sur les travaux d'analyse qui ont été réalisés par la Banque et ses partenaires de développement. La RIAS, qui est le pendant régional de la CAS, visera les domaines dans lesquels des interventions régionales peuvent avoir un impact supplémentaire au niveau des pays. Elle identifiera les activités de nature à inciter les donateurs à coordonner leur appui à des projets ou des programmes régionaux, et elle définira les données de référence à utiliser et les cibles visées. Cette stratégie servira à affiner davantage la démarche tirée par la demande que suit la Région pour renforcer l'intégration régionale.

C. Des financements adaptés pour accélérer l'obtention de résultats

96. La démarche suivie par la Banque pour intensifier son action d'aide évoluera en fonction de deux nouvelles tendances. Premièrement, les besoins d'investissement pour financer de grands projets d'infrastructure de nature à stimuler la croissance économique sont en augmentation, d'où la nécessité de recourir à des formules mixtes de financement public et privé soigneusement ordonnancées et bien coordonnées si l'on veut obtenir des résultats durables. Cela vaut tout autant pour les secteurs sociaux, où les besoins augmentent plus rapidement que les apports d'aide. Deuxièmement, les nouveaux partenaires « non traditionnels », tels que les nouveaux donateurs bilatéraux (Brésil, Chine et Inde), les fondations et le secteur privé, jouent un rôle de plus en plus important, mais ne sont pas encore totalement pris en compte dans les stratégies nationales et les programmes sectoriels⁴⁷.

97. Les capacités d'analyse du Groupe de Banque, son expérience opérationnelle et les connaissances dont il dispose sur les pays peuvent servir à identifier les possibilités qui s'offrent d'utiliser des ressources de provenances multiples pour financer les besoins non couverts et atteindre des cibles de développement de portée sectorielle. Dans des secteurs comme l'énergie, les routes ou l'approvisionnement en eau, où le gouvernement a clairement défini la stratégie à suivre pour obtenir toute une série de résultats et instaurer un cadre réglementaire solide, ou pourra mettre en place des programmes sectoriels ou des « syndicats » qui permettent de mobiliser des ressources supplémentaires pour financer des projets de développement. Le gouvernement préparera des syndicats qui seront appuyés par un partenaire principal, normalement un donateur multilatéral ou bilatéral.

98. Dans les pays où les stratégies nationales auront été bien formulées, et les besoins de financement, clairement définis, le Groupe de la Banque continuera d'encourager la mise en rapport des ressources et des résultats pour assurer une couverture plus complète des besoins de financement. Dans tous les cas, le Groupe de la Banque aidera les pays à maintenir un niveau d'endettement tolérable. C'est sur l'IDA et sur le Fonds catalyseur de croissance pour l'Afrique (ACGF) que s'appuiera principalement le Groupe de la Banque pour mobiliser les apports d'autres bailleurs de fonds.

99. L'ACGF est un fonds fiduciaire multi-donateurs qui est au centre des discussions avec les pays membres de l'OCDE sur la manière de traduire dans les faits l'« amplification » de l'aide à l'Afrique. La première contribution à l'ACGF a été versée par le Royaume-Uni. en octobre 2006. Les ressources pour les deux premières années ont été entièrement engagées dans quatre pays (Ghana, Mozambique, Sierra Leone, Rwanda) et dans la Corne de l'Afrique au titre d'une opération régionale. À ce jour, toutes les propositions de l'ACGF ont été associées à un financement supplémentaire par un partenaire de

⁴⁷ Y compris des donateurs privés, comme la Fondation Gates.

développement (de l'ordre de 300 à 300 millions de dollars, selon les estimations) et des stratégies de coopération renforcée (en particulier avec l'UNICEF, le HCR des Nations Unies et le secteur privé).

V. Conclusion

100. Au cours des deux dernières années, l'Afrique a montré qu'elle peut réaliser une croissance économique durable qui profite à tous. Le continent est en passe d'accélérer les progrès vers la réalisation d'une croissance plus forte, et il a apporté la preuve qu'il peut progresser plus rapidement en direction des ODM. Le Groupe de la Banque mondiale et ses partenaires de développement ont contribué activement à soutenir les efforts déployés à cet effet par les dirigeants et les peuples africains.

101. Le Plan d'action pour l'Afrique s'est soldé globalement par de bons résultats, mais un PAA recentré et davantage axé sur les résultats pourrait renforcer la contribution du Groupe de la Banque mondiale au développement effectif de la Région. Pour accélérer les progrès, la Région Afrique articulera son action autour de trois grands axes stratégiques au cours des trois prochaines années :

- Premièrement, le modèle d'aide au développement fondé sur le pays restera au cœur de l'action mené par l'institution pour renforcer les résultats de développement en Afrique. La réalisation d'une croissance partagée et des ODM passe par une bonne gouvernance, une meilleure gestion de l'environnement et un partenariat de développement efficace. Ces questions feront donc l'objet d'une attention accrue. Une nouvelle classification des pays fondée sur leurs résultats socio-économiques et leurs capacités institutionnelles guidera le dialogue de la Banque avec les gouvernements et la réflexion menée en interne par les services institutionnels sur les stratégies-pays.
- Deuxièmement, la Banque fera porter son action sur les domaines qui répondent aux nouveaux besoins exprimés par les pays et qui reflètent l'évolution du rôle de la Banque dans le partenariat du développement. La direction concentrera son attention sur huit domaines d'intervention privilégiés. Dans chacun de ces domaines, la Banque s'engagera à atteindre certains objectifs, assortis d'échéances précises, en vue d'obtenir des résultats concrets. L'impact des opérations de la Banque au niveau des pays continuera d'être évalué dans le cadre du suivi de la CAS.
- Troisièmement, la Banque adaptera sa stratégie de mobilisation de ressources à plus grande échelle aux nouvelles réalités. Les capacités d'analyse de l'institution, son expérience opérationnelle et les connaissances dont elle dispose sur les pays pourront servir à déterminer dans quels cas un apport de financements soigneusement ordonnancés et prévisibles pourra appuyer des programmes nationaux axés sur l'obtention de résultats. L'institution continuera de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre du programme d'harmonisation et d'alignement énoncé dans la Déclaration de Paris et collaborera avec de nouveaux partenaires non traditionnels, comme les donateurs bilatéraux, les fondations et le secteur privé, en vue de les impliquer davantage dans le modèle d'aide au développement basé sur le pays.

Annexe A : Croissance et ODM – Données de référence et objectifs

	<i>DONNEES DE REFERENCE/ANNEE</i>	<i>DERNIERES DONNEES DISPONIBLES/ANNEE</i>	<i>OBJECTIF/ ANNEE</i>
CROISSANCE			
CROISSANCE DU PIB (%)	2,8 (1990)	5,5 (2005)	7 (2010)
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT POUR LE MILLENAIRE (SOUS ENSEMBLE DES INDICATEURS)			
PREMIER OBJECTIF : ERADIQUER LA PAUVRETE			
POPULATION EN-DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETE (%)	44 (1990)	46,4 (2001)	38 (2015)
DEUXIEME OBJECTIF : ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS			
TAUX D'ACHEVEMENT DES ETUDES PRIMAIRES (% DU GROUPE D'AGE PERTINENT)	43 (1990)	58 (2004)	100 (2015)
TROISIEME OBJECTIF : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES			
LE RATIO FILLES/GARÇONS DANS LES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE	78,4 (1991)	86,5 (2004)	100 (2015)
FEMMES AU PARLEMENT (%)	9 (1990)	15 (2005)	--
QUATRIEME OBJECTIF : REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE			
TAUX DE MORTALITE CHEZ LES MOINS DE 5 ANS (NOMBRE DE DECES POUR 1 000)	161 (1990)	149 (2004)	54 (2015)
CINQUIEME OBJECTIF : AMELIORER LA SANTE MATERNELLE			
TAUX DE MORTALITE MATERNELLE (NOMBRE DE DECES POUR 100 000)	870 (1990)	826 (2005)	218 (2015)
SIXIEME OBJECTIF : STOPPER LA PROPAGATION DU VIH/SIDA, DU PALUDISME, ET COMMENCER A INVERSER LEUR INCIDENCE			
PREVALENCE DU VIH CHEZ LES ADULTES DE 15A 49 ANS (%)	0,5 (1990)	6 (2005)	--
TAUX DE MORTALITE ANNUELLE DUE AU PALUDISME (SUR 100 000)	--	199 (2000)	--
SEPTIEME OBJECTIF : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE			
SURFACE BOISEE (% DE LA SUPERFICIE TOTALE)	6,9 (1990)	6,3 (2005)	--
POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT ACCES A L'EAU POTABLE (%)	53 (1990)	65 (2004)	76 (2015)
POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT ACCES AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT (%)	29,8 (1990)	37 (2004)	66 (2015)
HUITIEME OBJECTIF : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT			
SERVICE DE LA DETTE (% DES EXPORTATIONS)	13,5 (1990)	7,9 (2004)	--

Source des données : Base de données de la Banque mondiale sur les indicateurs du développement dans le monde et rapport des Nations Unies sur les Objectifs de développement pour le Millénaire, 2006

ANNEXE B : CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE

Pour les scénarios de base et les objectifs cibles, les résultats attendus et les cibles de la direction, veuillez vous en référer au Système de suivi du PAA.

Les domaines phares d'intervention

Suivre les résultats de développement dans toute la région			L'appui du Groupe de la Banque mondiale
Objectifs	Résultats attendus	Cibles de la direction	Initiatives prises et instruments utilisés par la direction
I. Renforcer le secteur privé africain.			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter les investissements nationaux et étrangers tels que mesurés par : l'augmentation des investissements privés (% du PIB) L'augmentation de la croissance annuelle des exportations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître le nombre de pays qui montrent des progrès dans le domaine du climat de l'investissement, tels que mesurés par les indicateurs du Rapport <i>Doing business</i> et d'autres évaluations du climat de l'investissement d'ici 2011. ▪ Augmenter le nombre de pays qui auront réduit les délais d'exportations d'ici 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Neuf pays feront des progrès au niveau des indicateurs <i>Doing business</i> (DBA), notamment en ce qui concerne le coût et le temps mis pour créer une entreprise d'ici 2009. ▪ Quatre pays pilotes auront réduit les délais et les coûts des exportations d'ici 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître l'appui du Groupe de la Banque mondiale afin de réduire les coûts des transactions commerciales tels que mesurés par les 10 indicateurs <i>Doing business</i> (DBA) et créer une plateforme minimale pour la logistique du commerce dans quatre pays pilotes <p>Portefeuille : 1,3 milliards de dollars alloués aux opérations relatives au développement du secteur privé ; 72 % des opérations relatives au développement du secteur privé ont des composantes axées sur les questions réglementaires (rapport de l'Unité développement du secteur privé).</p> <p>La SFI : Le Partenariat pour l'entreprise privée en Afrique (PEP) de la SFI avec un financement de 31 millions de dollars, 17 programmes couvrant 20 pays ; le mécanisme du DFID, Africa Investment Climate Facility (AICF), d'éventuels services de conseil pour le partenariat public privé ⁴⁸</p> <p>La MIGA : Emission des garanties pour risques politiques – engagements à hauteur de 873 millions de dollars.</p> <p>Activités d'analyse et de conseil (AAA) : Déploiement à l'échelle mondiale de l'ICA</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le secteur privé géré par les africains tel que mesuré par : L'augmentation des chiffres de l'emploi dans les micro, petites et moyennes entreprises en pourcentage de l'ensemble des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter les investissements, les chiffres de l'emploi et la productivité des PME bénéficiaires dans sept pays d'ici 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter le volume d'aides octroyé aux micro, petites et moyennes entreprises par les intermédiaires financiers dans sept pays pilotes d'ici 2009. ▪ Améliorer les compétences des micro, petites et moyennes entreprises dans sept pays pilotes d'ici 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélérer et intensifier la mise en œuvre des programmes de l'IDA et de la SFI concernant le développement des micro, petites et moyennes entreprises dans sept pays pilotes. <p>Portefeuille : Les programmes de l'IDA concernant les petites et moyennes entreprises, programme conjoint IDA/SFI (320 millions de dollars)</p> <p>La SFI : Les micro, petites et moyennes entreprises, les initiatives de micro financement en Afrique subsaharienne, les initiatives de micro financement à l'échelon mondial, les initiatives de prêt en monnaie locale, les centres de soutien aux PME, les équipes</p>

⁴⁸ Les objectifs cibles de l'engagement de la SFI sont les suivants : 670 à 710 millions de dollars en 2007, 720 à 800 en 2008, et 825 à 900 en 2009. Les trois principaux secteurs incluent les marchés financiers (50 %), l'infrastructure (23 %), et le pétrole, le gaz, les mines et les produits chimiques (13 %). Elle a l'intention de renforcer son programme dans le domaine de l'agro-industrie. Extrait du Document stratégique de la SFI.

emplois			chargées d'assurer l'équité, les fonds à des fins spéciales octroyés aux PME sous forme de titres participatifs.
II. Démarginaliser économiquement les femmes			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la participation des femmes dans l'économie et améliorer leur statut juridique tels que mesurés par : --les enquêtes auprès des travailleurs⁴⁹ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître le nombre d'entreprises dont les femmes sont propriétaires en Afrique subsaharienne de 10 % d'ici 2009 ▪ Améliorer les droits de propriété des femmes en Afrique subsaharienne (augmenter le nombre de titre fonciers de 10 %) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les banques commerciales dans quatre pays reçoivent des lignes de crédit ouvertes au profit des femmes chefs d'entreprises d'ici 2009 ▪ 25 pays auront ratifié le Protocole sur les droits de la femme d'ici 2008 au lieu de 15 à ce jour 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensifier le Programme en faveur des femmes entrepreneurs (GEM) de la SFI et intégrer ses composantes aux projets de développement du secteur privé et de justice de l'IDA afin de prendre en compte les obstacles à la participation des femmes dans les affaires et à l'emploi <p>Portefeuille : Programmes portant sur les questions juridiques au plan régional et composantes des opérations relatives au développement du secteur privé</p> <p>La SFI : Programme en faveur des femmes entrepreneurs (GEM)</p>
Suivre les résultats de développement dans toute la région			L'appui du Groupe de la Banque mondiale
Objectifs	Résultats attendus	Cibles de la direction	Initiatives prises et instruments utilisés par la direction
III. Renforcer les compétences nécessaires à la compétitivité dans une économie mondiale			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître les capacités des africains à innover, à créer des petites et moyennes et à satisfaire à la demande du secteur privé en matière de personnel qualifié <p>Les indicateurs de substitution permettent d'évaluer les résultats de l'apprentissage et la perception (au moyen des enquêtes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Huit pays auront augmenté leur taux de scolarisation secondaire de 1 % par an d'ici 2009 ▪ 8 pays auront augmenté leur taux de scolarisation au premier cycle universitaire dans les domaines des sciences et de la technologie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 pays auront atteint leurs objectifs cibles relatifs au nombre d'enseignants qualifiés au secondaire et à la disponibilité des salles de classe et des livres portant sur les principales matières (maths, sciences) d'ici 2009. ▪ 3 pays utiliseront les mécanismes de financement basés sur la compétitivité pour améliorer l'enseignement et la recherche scientifique et technologique d'ici 2009 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer davantage avec le gouvernement, le secteur privé et les partenaires de développement dans l'élaboration des programmes financièrement viables en matière de réforme des politiques menées, de renforcement des institutions et du financement de l'éducation post-primaire <p>Portefeuille : Cibles du CDMAP 8 pays en ce qui concerne l'éducation secondaire, 10 pour l'éducation tertiaire, 8 pour les sciences et la technologie, 7 écoles de gestion africaines et assistance technique en matière de sciences et de technologie dans 14 pays 28 projets sont gérés par l'Unité sectorielle de l'éducation Total des engagements relatifs à l'éducation post-primaire : 590 millions de dollars</p> <p>La SFI : Élargir le réseau mondial des écoles de gestion</p> <p>Activités d'analyse et de conseil (AAA) : 26 études économiques et</p>

⁴⁹ Les données permettant de définir un indicateur ne sont pas encore disponibles. Les meilleures données de substitutions proviennent de registres indiquant le nombre d'entreprises dont les femmes sont propriétaires.

			sectorielles y compris des évaluations régionales d'ici l'exercice 09, le Fonds du savoir et de l'innovation pour l'Afrique
IV. Accroître la productivité agricole			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélérer la croissance de la productivité agricole telle que mesurée par : <p>Le nombre de pays atteignant un taux de croissance agricole de 5 % en valeur ajoutée par an</p> <p>Le nombre de pays atteignant un croissance par hectare de 5 % par an en valeur ajoutée</p> <p>Le nombre de pays atteignant un taux de croissance de 3 % en valeur ajoutée par travailleur par an⁵⁰</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des terres irriguées (% des sols en culture) d'ici 2011 ▪ Augmentation des investissements sur la technologie agricole d'ici 2011 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 pays ont chiffré des programmes complets d'investissement public pour soutenir la croissance agricole d'ici 2009 ▪ 3 communautés économiques régionales ont achevé l'élaboration des stratégies de coopération en matière de développement de la technologie agricole d'ici 2009 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider les pouvoirs publics à concevoir et à chiffrer les programmes complets de développement agricole et à mobiliser les ressources dans 5 pays d'ici 2009 <p>Portefeuille : 48 projets sont gérés par l'Unité sectorielle de l'agriculture. Il existe 23 projets additionnels ayant des composantes en matière d'agriculture mais qui ne font pas partie de cette unité de gestion, pour un engagement total, y compris les projets en cours, de 1,2 milliards de dollars⁵¹</p> <p>Des approches régionales à la recherche agricole en Afrique de l'Ouest existent également</p> <p>La SFI : Appui à l'agro-industrie</p>

⁵⁰ Nombre de pays qui réalisent déjà les objectifs – 10, 6, et 10 pays respectivement

⁵¹ Portefeuille relative au développement rural est plus volumineux et les questions multi sectorielles sont nécessaires s'il faut y intégrer la productivité agricole. Un sous-ensemble plus direct est utilisé ici en parallèle avec un volume plus grand d'investissements. Si le code relatif au développement rural était utilisé, le montant des engagements s'élèverait à plus de 2 milliards de dollars.

Suivre les résultats de développement dans toute la région			L'appui du Groupe de la Banque mondiale
Objectifs	Résultats attendus	Cibles de la direction	Initiatives prises et instruments utilisés par la direction
V. Améliorer et fiabiliser l'accès à l'énergie propre			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès fiable à l'énergie pour les entreprises et les ménages tel que mesuré par <p>Le taux d'électrification des ménages</p> <p>La consommation de l'électricité par habitant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de l'accès à l'électricité dans toute la région de 35 % d'ici 2015 ▪ Dans 20 pays, le nombre de coupures d'électricité subies par une entreprise au cours d'un mois diminuera d'ici 2015 ▪ Réduction de la pollution de l'air intérieur dans plus de 5 pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins 30 pays auront augmenté leur capacité de production de 20 % ou plus entre l'exercice 07 et l'exercice 11 (en incluant les investissements d'autres partenaires de développement) ▪ Les services publics d'électricité dans 20 pays auront réduit leurs pertes (techniques et non techniques) de 10 % ou mieux d'ici 2011 ▪ L'utilisation accrue du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du pétrole lampant par les ménages dans 5 pays ou plus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déployer une approche sectorielle pour l'électricité dans quelques pays pilotes, y compris avec les financements des bailleurs de fonds et des fonds privés au moyen de la syndication des secteurs d'ici l'exercice 10 <p>Portefeuille : 26 projets dans cette Unité sectorielle plus un plan de contribution aux projets supplémentaires n'appartenant pas au secteur de l'électricité pour 1,9 milliards de dollars, en excluant le secteur minier 400 millions de dollars pour les groupes énergétiques régionaux Approche sectorielle dans quelques pays pilotes</p> <p>La SFI : Le programme <i>Light Up Africa</i>, 3 projets de Partenariat pour l'entreprise privée dans le secteur de l'infrastructure ; appui aux partenariats public privé</p> <p>La MIGA : Mécanisme de garantie de la MIGA en faveur des partenariats public privé</p> <p>Activités d'analyse et de conseil (AAA) : Fournir des conseils aux gouvernements sur la fixation des prix du carburant pour une transition plus rapide vers l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du pétrole lampant (de l'utilisation de la biomasse) par les ménages et initiatives pour la gestion durable des terres, y compris la foresterie Plusieurs services d'analyse et de conseil à l'échelon régional</p>
VI. Élargir et améliorer les réseaux routiers et les couloirs de transit			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire le temps mis pour atteindre les principaux marchés internationaux tel que mesuré par <p>Temps total mis à décharger un conteneur importé à partir du moment où le bateau est prêt à le débarquer à la destination finale (jours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les réseaux routiers par rapport aux données de référence du pays pour 2007 dans 8 pays d'ici 2012 ▪ Augmenter le pourcentage de la population rurale située à 2 km d'une route praticable en toute saison d'ici 2012 dans 5 pays ▪ Réduire les tonnes d'équivalent CO₂ à Accra, à Lagos et à Dar es Salam 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de 25 % des ressources allouées à l'entretien et à la réhabilitation des routes (de toutes les sources de financement) dans 8 pays d'ici 2010 ▪ 30 000 km de routes construites ou réhabilitées d'ici 2013, dont 14 000 km de routes rurales ▪ Diminution de la part de dépenses des ménages sur les transports dans 3 zones urbaines d'ici 2011 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le cadre institutionnel afin de faciliter les transports dans les zones urbaine et rurale dans 6 pays et ouvrir 3 importants couloirs de transit régionaux d'ici l'exercice 08 <p>Portefeuille : 28 projets routiers sont gérés par l'Unité sectorielle (incluant également les projets portuaires) Une autre série de 34 projets comportent des activités relatives aux transports mais sont gérés par d'autres unités (par le biais des Crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté (PRSC) ou des projets de développement impulsés par la communauté (CDD) Le total des engagements s'élève à 2,2 milliards de dollars 2 projets de couloirs de transit régionaux, 2 dons du Fonds de développement institutionnel (DFI) pour la facilitation du transport régional et l'appui à l'union douanière 8 projets régionaux d'intégration en vue</p> <p>Activités d'analyse et de conseil (AAA) : 6 stratégies par pays/chiffrees ; facteurs derrière les coûts élevés de transport en Afrique, travaux d'analyse communs de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur le transport régional</p>

VII. Élargir l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement (%)			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser l'ODM relatif à l'eau potable et à l'assainissement dans 17 des plus grands pays <p>% de la population ayant accès à l'eau potable et aux services d'assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans 17 pays, un nombre additionnel de 2,5 millions de personnes par an auront accès à l'eau potable et aux services d'assainissement d'ici 2012 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 50 000 ménages connectés et 4 500 points d'eau communautaires construits/réhabilités chaque année à partir de 2007 jusqu'en 2010 ▪ Dans ces 17 pays, 85 % des adductions d'eau fonctionnent et 75 % des services urbains d'adduction d'eau recouvrent leurs coûts actuels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter l'appui de tous les bailleurs de fonds aux programmes d'adduction d'eau et d'assainissement dans 17 pays engagés dans le cadre de leurs programmes de réforme et 2 pays sortant d'un conflit <p>Portefeuille : 21 projets sont gérés par l'Unité sectorielle Avec les composantes des autres opérations (telles que le Crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté (PRSC) l'ensemble des engagements pour les programmes liés à l'eau s'élèvent à 1,8 milliards de dollars ; intégration régionale axée sur les ressources hydriques partagées et inverser le processus de dégradation de l'eau</p> <p>Activités d'analyse et de conseil (AAA) : 10 stratégies par pays/chiffrées ;</p>

Suivre les résultats de développement dans toute la région			L'appui du Groupe de la Banque mondiale
Objectifs	Résultats attendus	Cibles de la direction	Initiatives prises et instruments utilisés par la direction
VIII. Renforcer les systèmes de santé des pays et lutter contre la propagation du VIH/sida			
Systèmes de santé			
<ul style="list-style-type: none"> Ces objectifs incluent les ODM relatifs à la santé : Taux de mortalité maternelle, mortalité chez les moins de cinq ans, VIH/sida 	<ul style="list-style-type: none"> Accroître la rétention des prestataires de service de première ligne tel que mesuré par Nombre d'infirmières pour 1000 personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Voir les sections sur le paludisme et le VIH/sida Plus de 400 millions de dollars en appui aux programmes du secteur de la santé 	
PALUDISME			
<ul style="list-style-type: none"> Réduction du nombre de décès dus au paludisme, spécialement la mortalité infantile telle que mesurée par les taux de mortalité 	<p>Proportion des pays faisant partie du programme renforcé de lutte contre le paludisme qui réalisent les objectifs cibles d'Abuja en matière de couverture des interventions d'ici 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 60 % des enfants de moins de 5 ans utilisent les moustiquaires imprégnées d'insecticides 60 % des enfants de moins de 5 ans ayant la fièvre ont accès de façon effective aux médicaments contre le paludisme dans les 24 heures 60 % des femmes enceintes reçoivent 2 doses ou plus de traitements préventifs intermittents 80 % des ménages ont au moins une moustiquaire imprégnée 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 14,8 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide à effet durable et 15,1 millions de thérapies associées à base de l'artémésinin sont distribués dans les pays faisant partie du programme renforcé de lutte contre le paludisme d'ici la fin de l'exercice 08 5 pays faisant partie du programme renforcé de lutte contre le paludisme ont complètement chiffré les plans opérationnels en place sur lesquels les partenaires de développement, le secteur privé et les fondations peuvent aligner leur appui d'ici la fin de l'exercice 07 Augmentation de la proportion des pays ayant des programmes de lutte contre le paludisme entièrement financés et où aucun financement n'était disponible au début en 2006 	<ul style="list-style-type: none"> Bâtir au moins 3 collaborations avec les partenaires de développement traditionnels et non traditionnels ((ExxonMobil, le Fédération de Russie, la Fondation Bill & Melinda Gates, le secteur privé) <p>Portefeuille : 11 projets dans le cadre du programme renforcé avec un encours des engagements de l'IDA s'élevant à 355 millions de dollars (Rapport mondial sur le paludisme)</p> <p>Activités d'analyse et de conseil (AAA) : Suivi des dépenses publiques, analyse de l'écart et travaux d'établissement de la carte des partenaires, le programme d'évaluation de l'impact du paludisme, la création d'une collaboration intersectorielle pour la lutte contre le paludisme (urbain, éducation, régional) et liaison entre la lutte contre le paludisme et l'appui au secteur de la santé ; accent mis sur la gestion financière, la chaîne d'approvisionnement et le suivi et évaluation</p>
VIH/sida			
<ul style="list-style-type: none"> Réduire le nombre de 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du % des hommes et des femmes âgées entre 15 et 29 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Intensifier les efforts pour intégrer les programmes verticaux, le

⁵² Les partenaires de développement souscrivent aux principes des Trois uns - Un cadre national de lutte contre le Sida, une agence de lutte contre le Sida et un système de suivi et d'évaluation – comme principes directeurs afin d'améliorer les interventions au niveau du pays.

<p>personnes nouvellement infectées et améliorer la qualité de la vie des personnes vivant avec le VIH/sida tel que mesuré par</p> <p>-- % des pays où la prévalence du VIH chez les femmes âgées entre 15 et 24 ans est en baisse</p>	<p>ans qui indiquent avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport sexuel avec un partenaire de rencontre par rapport aux données de base d'ici 2011</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 40 % des pays qui montrent une réduction du % des homes et des femmes âgées entre 15 et 24 ans qui ont eu un rapport sexuel avec plus d'un partenaire au cours des 12 derniers mois par rapport aux données de base d'ici 2011 	<p>âgées de 15 ans ou plus qui auront reçu des conseils, subi un dépistage et reçu les résultats de leurs tests d'ici 2011</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre de femmes enceintes vivant avec le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral complet afin de réduire le risque de transmission mère-enfant (TME) dans les pays mettant en œuvre le Programme plurinational de lutte contre le VIH/sida d'ici 2011 ▪ augmentation du nombre de pays ayant réalisé les Trois uns⁵² (jusqu'à 56 % des pays mettant en œuvre le Programme plurinational de lutte contre le VIH/sida d'ici 2009) 	<p>secteur privé et les partenaires de développement dans des stratégies nationales chiffrées, bien organisées et financièrement viables dans 30 pays d'ici 2008</p> <p>Portefeuille : 1,3 milliards de dollars engagés dans 29 pays (rapport sur le VIH/sida) et 4 sous-projets régionaux</p> <p>Activités d'analyse et de conseil (AAA) : L'assistance technique aux stratégies dans 30 pays et pour le suivi et l'évaluation dans 40 pays, 5 études analytiques sur le VIH/sida au plan régional</p> <p>Dans 10 pays, élaborer un programme approprié adapté au pays et relatif au VIH/sida (chaque année), 5 pays reçoivent une analyse du maillon manquant du financement</p>
--	---	--	--

Renforcer le modèle basé sur le pays

Suivre les résultats de développement dans toute la région			L'appui du Groupe de la Banque mondiale
Objectifs	Résultats attendus	Cibles de la direction	Initiatives prises et instruments utilisés par la direction
I. Gestion des affaires publiques et efficacité du secteur public			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'efficacité, la réactivité et la transparence du secteur public aux niveaux de l'administration centrale et locale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans 10 pays, la notation moyenne attribuée par le CPIA à la qualité de l'administration s'améliorera d'ici 2010 ▪ Dans 15 pays, la notation moyenne attribuée par le CPIA à la qualité de la gestion budgétaire et financière s'améliorera d'ici 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 pays auront amélioré la qualité de l'administration par rapport à la création d'entreprise en ce qui concerne : i) le coût de l'exécution d'un contrat et ii) le temps mis pour préparer, déclarer et payer les impôts (nombre de jours par an) d'ici 2009 ▪ Amélioration d'un ou de plusieurs indicateurs de performance en matière de gestion des finances publiques (telle que mesurée par le PEFA et les évaluations dans le cadre de l'initiative PPTE) dans 12 pays d'ici 2009 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélérer la mise en œuvre du CDMAP. <p>Portefeuille : Engagements nets de 924 millions de dollars pour la gouvernance dans le secteur public (23 projets) Total des engagements pour la gouvernance dans le secteur public, y compris l'État de droit – 2 224 millions de dollars</p> <p>Activités d'analyse et de conseil (AAA) : Renforcer l'aspect gouvernance dans la CAS ; en collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale; aider les pays dans leurs études diagnostiques sur la gouvernance, y compris au moyen des feuilles de notes établies par des citoyens ; aider 20 pays à renforcer les principaux éléments du cadre PEFA</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 pays riches en ressources naturelles auront augmenté la moyenne de leur notation attribuée par le CPIA relative à la transparence, l'obligation de rendre compte et la corruption d'ici 2010 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 pays souscrivent aux principes de l'EITI ▪ 8 autres pays montreront des progrès dans l'application de ces principes d'ici 2008 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter l'appui aux pays riches en ressources dans la gestion de leurs ressources naturelles afin d'améliorer durablement la croissance dans les secteurs non miniers et le développement humain <p>Portefeuille : Instruments de l'EITI et de gestion des finances publiques et assistance technique Initiatives pour la réduction des gaz torchés (GGFR)</p>
II. Meilleure gestion de l'environnement			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire le coût de la dégradation de l'environnement et améliorer l'utilisation des ressources naturelles, y compris la gestion des ressources non renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 pays auront amélioré leurs recettes à moyen terme issues des ressources naturelles d'ici 2012 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 pays auront analysé comment maximiser les recettes issues des ressources naturelles à moyen terme et entrepris la réforme des politiques liées à la gestion des ressources naturelles (politiques des concessions, du tourisme et de la pêche) d'ici 2009 ▪ 10 pays auront investi dans leurs capacités d'exécution relatives à la gestion des ressources naturelles d'ici 2009 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer des plans d'actions sur les pratiques environnementales durables pour les principaux secteurs productifs dans 10 pays <p>Portefeuille : 1,3 milliards de dollars Gestion des ressources en eau (222 millions de dollars), lutte contre la corruption (302 millions de dollars), biodiversité (147 millions de dollars), changements climatiques (153 millions de dollars)</p>
III. B. Un partenariat pour le développement plus efficace			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître l'efficacité de l'aide 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter les ressources allouées aux programmes de développement dans au moins 10 pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 pays où les processus R&R ont conduit au financement des programmes prioritaires, ciblés et programmés du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financer les processus R&R, aligner une stratégie nationale bien définie sur le financement du développement

Annexe C : Résumé statistique

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

PREMIER THÈME : FACTEURS DE CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Compétitivité à l'exportation							
<i>Données macroéconomiques et émanant de l'administration</i>							
Commerce (% du PIB)	2005	89,4 (42)	78,2 (30)	117 (12)	Sans objet	1,7	46 pays dont 31 réalisent des progrès
Niveau de diversification des exportations (exportations traditionnelles et pétrole brut en % des exportations) ⁱ	2005	37 (47)	38 (34)	36 (13)	Sans objet	1,5	43 pays dont 21 réalisent des progrès
Tarifs à l'exportation ⁱⁱ	2005	14,5 (46)	14,4 (33)	14,5 (13)	15,5	-3,5	22 pays dont 19 réalisent des progrès
<i>Données d'enquêtes</i>							
Moyenne pondérée du coût total des transports entre le débarquement d'un bateau jusqu'à la ville de destination finale (en dollars, unité standard équivalant à vingt pieds [UEV]) ⁱⁱⁱ	2004	963 (10)	869,7 (7)	1180 (3)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Délais à l'exportation (jours) ^{iv}	2006	40 (44)	43,4 (31)	31,7 (13)	55	-2,7	36 pays dont 10 réalisent des progrès
Délais à l'importation (jours) ^v	2006	51,5 (45)	56,4 (32)	39,4 (13)	57	-1,5	37 pays dont 6 réalisent des progrès
Développement du secteur privé							
<i>Données macroéconomiques et</i>							

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

PREMIER THÈME : FACTEURS DE CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
<i>émanant de l'administration</i>							
Investissement direct étranger (% du PIB)	2004	6,8 (42)	6,5 (31)	7,6 (11)	22,6	2,6	42 pays dont 22 réalisent des progrès
Formation brute de capital fixe (FBCF) secteur privé (% du PIB)	2005	13,1 (41)	12,4 (29)	14,7 (12)	38	0,9	46 pays dont 26 réalisent des progrès
Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB)	2005	18,1 (41)	12,8 (29)	31 (12)	34,5	1,6	46 pays dont 34 réalisent des progrès
Marge d'intérêt (taux d'intérêt débiteur moins Taux d'intérêt créditeur)	2005	15,4 (28)	20,1 (16)	9,1 (12)	25	4,1	33 pays dont 21 réalisent des progrès

Méthodologie : Tous les agrégats (moyenne de l'Afrique subsaharienne, moyenne des pays à revenu intermédiaire de l'Afrique subsaharienne) sont calculés comme des moyennes simples en utilisant les données de l'année antérieure la plus proche avec le plus grand nombre d'observations. Les tendances sont estimées en calculant un taux de change composite pour les observations relatives à chaque pays. Tous les pays réalisent des progrès au niveau des indicateurs sélectionnés. (Pour les taux de change positifs ou négatifs le cas échéant) on indique « réalisent des progrès » dans la dernière colonne.

Source des données : Toutes les données proviennent de l'édition 2006 du rapport *Indicateurs du développement dans le monde* (sauf indication contraire dans les notes de bas de page)

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

PREMIER THÈME : FACTEURS DE CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Développement du secteur privé (suite)							
<i>Données macroéconomiques et émanant de l'administration (suite)</i>							
Délais requis pour créer une entreprise (jours) ^{vi}	2006	61,8 (45)	57,6 (32)	72 (13)	72	-3,0	37 pays dont 18 réalisent des progrès
Facilité à réaliser des affaires (rang occupé) ^{vii}	2006	130 (45)	142 (32)	100 (13)	25	0,6	37 pays dont 20 réalisent des progrès
Coût des procédures de création d'une entreprise (% du RNB par habitant) ^{viii}	2006	162 (45)	188 (32)	100 (13)	54	-10,4	37 pays dont 32 réalisent des progrès
Taxes à l'exportation (% des recettes fiscales)	2002	4,5 (6)	6,7 (4)	„ (2)	Sans objet	-1,5	7 pays dont 4 réalisent des progrès
<i>Données d'enquêtes</i>							
Indice d'information de crédit ^{ix}	2006	1,3 (45)	0,7 (32)	2,7 (13)	56,2	-2,2	23 pays dont 0 réalisent des progrès
(% des micro, petites et moyennes entreprises (pour 1000 habitants) ^x	2005	31,4 (8)	31,5 (5)	31,3 (3)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Niveau de pénétration des agences (pour 100 000 personnes) ^{xi}	2004	2,9 (13)	1,3 (9)	6,5 (4)	Sans objet	Sans objet	Sans objet

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

PREMIER THÈME : FACTEURS DE CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Emplois créés par les micro, petites et moyennes entreprises (% du total des emplois) ^{xii}	2005	54 (4)	39 (1)	59,4 (3)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Estimations relatives à l'économie informelle (% du PIB) ^{xiii}	2005	42,2 (20)	44,1 (17)	31,5 (3)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Infrastructure							
<i>Données macroéconomiques et émanant de l'administration</i>							
La consommation de l'électricité (kWh par habitant)	2003	504 (20)	211 (14)	1186 (6)	14,3	3,0	20 pays dont 14 réalisent des progrès
Production de l'électricité (en milliards de kWh)	2003	14 (20)	45 (14)	35 (6)	0	5,5	20 pays dont 19 réalisent des progrès
Transport et distribution de l'énergie électrique (% de la production)	2003	16,1 (18)	15,9 (13)	16,9 (5)	Sans objet	0,9	20 pays dont 9 réalisent des progrès
<i>Données d'enquêtes</i>							
Estimation des investissements annuels dans l'infrastructure routière (en millions de dollars) ^{xiv}	2005	262 (15)	109 (12)	875 (3)	Sans objet	19,2	15 pays dont 14 réalisent des progrès

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

PREMIER THÈME : FACTEURS DE CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Infrastructure (suite)							
Données d'enquête (suite)							
% du réseau dans un état bon et acceptable ^{xv}	2005	45,3 (7)	49,4 (5)	20,8 (2)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
% des routes revêtues avec un trafic inférieur à 250 véhicules par jour ^{xvi}	2004	20 (10)	18 (8)	27 (2)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Commerce transfrontière – coût à l'exportation (dollars par conteneur) ^{xvii}	2006	1562 (44)	1619 (31)	1422 (13)	58	Sans objet	Sans objet
Valeur perdue en raison des coupures d'électricité (% des ventes)	2006	6,1 (6)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Nombre de coupures d'électricité (jours) ^{xviii}	2006	90,9 (6)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Durée des coupures d'électricité (heures) ^{xix}	2006	3,4 (8)	4,8 (3)	2,5 (5)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Nombre de coupures d'eau (jours) ^{xx}	2006	10,7 (7)	9,2 (3)	11,8 (4)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Durée d'approvisionnement insuffisant en eau (Heures) ^{xxi}	2006	16,7 (7)	7,1 (3)	24 (4)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Abonnements au téléphone fixe et portable (pour 1000	2004	140 (29)	46 (19)	318 (10)	Sans objet	28,6	47 pays dont 47 réalisent des progrès

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

PREMIER THÈME : FACTEURS DE CROISSANCE

personnes)							
<i>Données d'enquêtes</i>							
Source d'eau améliorée (%de la population ayant accès à l'eau potable) ^{xxii}	2004	65 (47)	60,8 (34)	76 (13)	38,2	1,5	36 pays dont 31 réalisent des progrès
Zone rurale (% de la population rurale ayant accès à l'eau potable)	2004	54,4 (47)	51 (34)	63,2 (13)	44,1	1,6	36 pays dont 28 réalisent des progrès
- Zone urbaine (% de la population urbaine ayant accès à l'eau potable)	2004	82,9 (47)	80,8 (34)	88,2 (13)	47	0,6	38 pays dont 18 réalisent des progrès
Structures d'assainissement améliorées (%de la population totale ayant accès aux services d'assainissement) ^{xxiii}	2004	37 (46)	33,9 (34)	46 (12)	35,3	1,8	35 pays dont 29 réalisent des progrès
- Zone rurale (% de la population rurale ayant accès)	2004	29,4 (47)	25 (34)	41 (13)	38,2	2,3	35 pays dont 23 réalisent des progrès
- Zone urbaine (% de la population urbaine ayant accès)	2004	52 (46)	49,7 (34)	58,4 (12)	23,5	0,5	36 pays dont 17 réalisent des progrès
Taux d'électrification des ménages (% des ménages)	2004	23 (6)	16,2 (5)	48,4 (1)	Sans objet	Sans objet	Sans objet

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

PREMIER THÈME : FACTEURS DE CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins 2 points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Renforcer les compétences nécessaires à la compétitivité							
Données macroéconomiques et émanant de l'administration							
Scolarisation secondaire (% brut)	2004	34,2 (32)	25,9 (25)	63,8 (7)	20	4,1	45 pays dont 36 réalisent des progrès
Scolarisation tertiaire (% brut)	2004	3,6 (25)	2,6 (20)	7,8 (5)	5	8,7	40 pays dont 32 réalisent des progrès
Taux d'achèvement des études primaires (% du groupe d'âge pertinent)	2004	58 (32)	50,5 (25)	84,8 (7)	24	3,4	41 pays dont 32 réalisent des progrès
Diplômés de l'éducation tertiaire en sciences (% des diplômés)	2004	8,4 (9)	8,7 (7)	7 (2)	Sans objet	12,8	12 pays dont 8 réalisent des progrès
Données d'enquêtes							
Travailleurs non qualifiés perçus comme des obstacles majeurs à la croissance des entreprises ^{xxiv} (% des entreprises)	2005	14,8 (15)	20 (2)	13,5 (13)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Employés de production qualifiés (% de l'effectif) ^{xxv}	2004	35,2 (23)	32,7 (15)	39,9 (8)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Données macroéconomiques et émanant de l'administration							

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

PREMIER THÈME : FACTEURS DE CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins 2 points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Agriculture, valeur ajoutée (% de la croissance)	2005	3,6 (40)	2,9 (29)	3,3 (11)	58,6	3,2	43 pays dont 14 réalisent des progrès
Terres irriguées (% des sols en culture)	2003	4,7 (43)	4,2 (32)	6,2 (11)	9,3	0,6	44 pays dont 20 réalisent des progrès
L'indice de la production alimentaire	2004	104 (46)	104 (33)	103 (13)	54,5	2,5	46 pays dont 38 réalisent des progrès
Données d'enquêtes							
Agriculture, valeur ajoutée par hectare (% de croissance) ^{xxvi}	2005	2,6 (40)	2,1 (29)	4,1 (11)	48,2	2,2	Sans objet
Agriculture, valeur ajoutée par employé (% de croissance) ^{xxvii}	2004	1,2 (40)	0,6 (29)	2,6 (11)	58,6	1,7	Sans objet
Utilisation des engrais (100 grammes par hectare de terres arables)	2002	179 (43)	107 (32)	391 (11)	54,5	3	44 pays dont 24 réalisent des progrès

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

DEUXIÈME THÈME : PARTICIPER À LA CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Donner accès aux marchés aux pauvres							
<i>Données d'enquêtes</i>							
- Accès à une route praticable en toute saison (% de la population rurale) ^{xxviii}	2003	34,9 (10)	34,1 (9)	42 (1)	Sans objet	-22,7	1 pays dont 0 réalisent des progrès
Intensifier le développement humain							
<i>Données d'enquêtes</i>							
Taux de mortalité chez les moins de cinq ans (pour 1000)	2004	149 (47)	165 (34)	107 (13)	11,8	Sans objet	34 pays dont 12 réalisent des progrès
Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	2000	826 (44)	935 (32)	537 (12)	30	-4,1	44 pays dont 33 réalisent des progrès
Prévalence de la diarrhée (% des enfants de moins de 5 ans)	2000	21,6 (13)	23,5 (11)	11,1 (2)	Sans objet	-7	8 pays dont 6 réalisent des progrès
Traitement de la diarrhée (% des enfants de moins de 5 ans sous réhydratation orale et une alimentation continue)	2001	32,1 (6)	32,2 (5)	32 (1)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Paludisme							
<i>Données macroéconomiques et émanant de l'administration</i>							
Risque d'endémie du	2002	86,2 (37)	84,8 (32)	95,7 (5)	Sans objet	Sans objet	Sans objet

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

DEUXIÈME THÈME : PARTICIPER À LA CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
paludisme (% de la population à risque) ^{xxix}							
Risque d'épidémie de paludisme (% de la population à risque) ^{xxx}	2002	7,2 (37)	7,9 (32)	2,8 (5)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Taux de mortalité annuelle suite au paludisme (sur 100 000) ^{xxxii}	2000	199 (20)	191 (19)	354 (1)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Données d'enquêtes							
Utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides par les enfants de moins de 5 ans ^{xxxiii}	2003	5,2 (35)	5,7 (30)	1,5 (5)	Sans objet	54,3	9 pays dont 9 réalisent des progrès
Enfants de moins de moins de cinq ans ayant la fièvre traités avec des médicaments contre le paludisme ^{xxxiiii}	2000	44,3 (28)	44,4 (23)	43,5 (5)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Enfants de moins de moins de cinq ans dormant sous une moustiquaire imprégnée d'insecticides ^{xxxv}	2000	3,8 (28)	4,3 (23)	1,6 (5)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
VIH/sida							
Données macroéconomiques et émanant de l'administration							
% des personnes séropositives	2005	19,4	16,2	29	43,3	Sans objet	Sans objet

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

DEUXIÈME THÈME : PARTICIPER À LA CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
qui reçoivent un traitement antirétroviral ^{xxxv}		(40)	(30)	(10)			

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

DEUXIÈME THÈME : PARTICIPER À LA CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Intensifier le développement humain							
<i>Données d'enquêtes</i>							
Estimation du nombre d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH ^{xxxvi}	2005	500211 (30)	567087 (23)	280476 (7)	Sans objet	2,5	28 pays dont 6 réalisent des progrès
Décès dus au VIH/sida (pour 100 000 personnes à risque par	2003	53961 (36)	51662 (27)	60855 (9)	33,3	Sans objet	Sans objet

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

DEUXIÈME THÈME : PARTICIPER À LA CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Intensifier le développement humain							
an) ^{xxxvii}							
Décès chez les enfants de moins de 5 ans causé par le VIH/sida (%) ^{xxxviii}	2000	11,2 (45)	6,2 (32)	23,6 (13)	43,7	Sans objet	Sans objet
Données d'enquêtes							
Estimation du nombre d'orphelins du VIH ^{xxxix}	2005	260196 (29)	300031 (22)	135000 (7)	Sans objet	11,6	29 pays dont 2 réalisent des progrès
prévalence du VIH chez les femmes de 15 à 24 ans (%) ^{xl}	2005	4,7 (27)	3 (21)	10,1 (6)	23,8	Sans objet	Sans objet
Prévalence du VIH chez les hommes de 15 à 24 ans (%) ^{xli}	2005	1,5 (27)	1 (21)	3,5 (6)	19	Sans objet	Sans objet
% des femmes qui ont utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport sexuel avec un partenaire de rencontre (âgées de 15 à 24 ans) ^{xlii}	2004	38,6 (6)	33,2 (4)	49,5 (2)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
% des hommes qui ont utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport sexuel avec un partenaire de rencontre (âgées de 15 à 24 ans) ^{xliii}	2003	42,8 (6)	42,8 (6)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Système d'appui aux soins de santé							

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

DEUXIÈME THÈME : PARTICIPER À LA CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Intensifier le développement humain							
<i>Données macroéconomiques et émanant de l'administration</i>							
Médecins (pour 1 000 habitants)	2004	0,2 (44)	0,1 (32)	0,4 (12)	3,1	6,9	46 pays dont 34 réalisent des progrès
Infirmières (pour 1 000 habitants) ^{xliv}	2004	1,1 (39)	0,6 (29)	3,0 (11)	50	Sans objet	Sans objet
<i>Données d'enquêtes</i>							
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2000	53,3 (28)	45,1 (19)	72,2 (9)	47,4	2,7	32 pays dont 23 réalisent des progrès

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

DEUXIÈME THÈME : PARTICIPER À LA CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Éducation							
<i>Données macroéconomiques et émanant de l'administration</i>							
Scolarisation primaire (% brut)	2004	96 (36)	91,5 (28)	111 (8)	42,8	2,4	46 pays dont 32 réalisent des progrès
taux d'achèvement des études primaires (% du groupe d'âge pertinent)	2004	58 (32)	50,5 (25)	84,8 (7)	24	3,4	41 pays dont 32 réalisent des progrès
<i>Données d'enquêtes</i>							
Ration enseignants/élèves dans le primaire	2005	46,9 (6)	51,6 (5)	23,2 (1)	Sans objet	0,3	42 pays dont 19 réalisent des progrès
Enseignants qualifiés dans l'éducation primaire (% de l'ensemble des enseignants)	2004	76,9 (17)	78,1 (12)	74 (5)	Sans objet	-1,0	26 pays dont 13 réalisent des progrès
Le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire (%)	2004	86,5 (32)	83,6 (25)	96,9 (7)	44	1,2	43 pays dont 32 réalisent des progrès
Taux d'alphabétisation des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus)	2004	59,6 (33)	50,3 (23)	80,8 (10)	47,8	Sans objet	Sans objet
Taux d'alphabétisation des jeunes (% des personnes âgées entre 15 et 24 ans)	2004	68,4 (31)	60,5 (23)	91,1 (8)	52	Sans objet	Sans objet
Ration jeunes filles/jeunes	2004	81,6 (31)	75,7 (23)	98,5 (8)	52,7	Sans objet	Sans objet

PREMIER AXE : CROISSANCE PARTAGÉE

DEUXIÈME THÈME : PARTICIPER À LA CROISSANCE

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
garçons alphabétisés (% du groupe d'âge de 15 à 24 ans)							
Parité hommes-femmes							
<i>Données d'enquête (suite)</i>							
Taux de participation des employées (% des femmes âgées entre 15 et 64 ans)	2005	61,9 (46)	65,7 (34)	50,9 (12)	58,8	-0,4	46 pays dont 10 réalisent des progrès
Proportion des femmes dans le groupe des employés de production non qualifiés ^{xlv}	2003	20,7 (7)	11 (5)	44,8 (2)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Proportion des femmes dans le groupe des employés de production qualifiés ^{xlvi}	2004	17,2 (17)	11,9 (12)	29,8 (5)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Proportion des femmes au parlement national (%)	2005	15,1 (45)	15 (32)	15,3 (13)	37,5	10	45 pays dont 42 réalisent des progrès

DEUXIÈME AXE : APPAREILS ÉTATIQUES CAPABLES

	Année	Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à faible revenu Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Pays à revenu intermédiaire Moyenne Afrique subsaharienne (nombre de pays)	% des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne en meilleure posture que la moyenne des pays à faible revenu	Ensemble Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays ayant un taux de croissance positif)
Notation générale attribuée par le CPIA ^{xlvi}	2005	3,2 (45)	3,1 (32)	3,3 (13)	56	Sans objet	45 pays dont 21 réalisent des progrès
Notation attribuée par le CPIA pour la transparence, l'obligation de rendre compte et la corruption ^{xlvi}	2005	3,0 (45)	2,8 (32)	3,2 (13)	68	Sans objet	45 pays dont 2 réalisent des progrès
Nombre d'indicateurs PPTE de référence réalisés en matière de gestion des finances publiques ^{xlix}	2004	5,7 (24)	5,7 (23)	5,7 (1)	50	Sans objet	19 pays dont 9 réalisent des progrès
Lutte contre la corruption (percentile) ^l	2005	29 (47)	23 (34)	37 (13)	41	Sans objet	47 pays dont 20 réalisent des progrès
Voix et responsabilisation ^{li}	2005	31 (47)	29 (34)	33 (13)	52	Sans objet	47 pays dont 28 réalisent des progrès
Renforcement des capacités statistiques Notation ^{lii}	2006	54,5 (47)	54,6 (34)	54,2 (13)	58	Sans objet	36 pays dont 27 réalisent des progrès

TROISIÈME AXE : CADRE DES RÉSULTATS

	Année	Total Afrique subsaharienne (nombre de pays)	Élaboré une stratégie/cadre de résultats en place Atteint les objectifs du PD	Stratégie d'action/cadre de résultats en place Notation A*	Stratégie insatisfaisante/ cadre de résultats en place (Notation L/E)**	Toute l'Afrique subsaharienne Variation annuelle moyenne entre 1995 et l'année en cours (%)	Tendances (nombre de pays avec au moins deux points, nombre de pays en évolution)
Gestion axée sur l'obtention de résultats au niveau du pays							
<i>Données d'enquêtes</i>							
1 Pays ayant une stratégie nationale basée sur les résultats ^{liii}	2006	35	4	26	5	Sans objet	Sans objet
Pays ayant mis en place un cadre de résultats ^{liv}	2006	35	2	19	14	Sans objet	Sans objet

* A (action being taken) = action en cours

** L/E (little or no action/efforts exist or are being considered) = peu ou pas d'action/des efforts existent ou sont envisagés

ⁱ Base de données COMTRADE de l'ONU .

ⁱⁱ Base de données de l'ONU sur les trains

ⁱⁱⁱ Programme phare de transport en Afrique

^{iv} Base de données Doing Business

^v Base de données Doing Business

^{vi} Base de données Doing Business

-
- vii Base de données Doing Business
 - viii Base de données Doing Business
 - ix Base de données Doing Business
 - x Base de données de la SFI sur les micro, petites et moyennes entreprises (différentes enquêtes)
 - xi Services de la Banque mondiale
 - xii Base de données de la SFI sur les micro, petites et moyennes entreprises (différentes enquêtes)
 - xiii Base de données Doing Business
 - xiv Programme phare de transport en Afrique
 - xv Programme phare de transport en Afrique /Système de suivi du PAA
 - xvi Programme phare de transport en Afrique
 - xvii Évaluation du climat de l'investissement
 - xviii Évaluation du climat de l'investissement
 - xix Base de données des analyses des enquêtes auprès des entreprises
 - xx Base de données des analyses des enquêtes auprès des entreprises
 - xxi Base de données des analyses des enquêtes auprès des entreprises
 - xxii Ces données correspondent à la période de 1990 à 2004
 - xxiii Ces données correspondent à la période de 1990 à 2004
 - xxiv Base de données des analyses des enquêtes auprès des entreprises
 - xxv Base de données des analyses des enquêtes auprès des entreprises
 - xxvi FAO
 - xxvii FAO
 - xxviii Système de suivi du PAA (les données initiales ne sont pas fournies)
 - xxix Rapport sur le paludisme en Afrique (OMS/UNICEF), 2003
 - xxx Rapport sur le paludisme en Afrique (OMS/UNICEF), 2003
 - xxxi Division des statistiques Nations Unies (estimations de l'OMS)
 - xxxii Etudes DHS, MICS, MIS ou du ministère de la santé
 - xxxiii Indicateurs de l'ONU relatifs aux Objectifs de développement pour le Millénaire ((<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/>))
 - xxxiv Indicateurs de l'ONU relatifs aux Objectifs de développement pour le Millénaire ((<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/>))
 - xxxv Système d'information statistique de l'OMS (<http://www.who.int/whosis/en/>)
 - xxxvi Système d'information statistique de l'OMS (<http://www.who.int/whosis/en/>) Note : Le nombre total de personnes vivant avec le VIH/sida en Afrique subsaharienne est estimé à 25,8 millions (2005)
 - xxxvii Système d'information statistique de l'OMS (<http://www.who.int/whosis/en/>)
 - xxxviii Système d'information statistique de l'OMS (<http://www.who.int/whosis/en/>)
 - xxxix Système d'information statistique de l'OMS (<http://www.who.int/whosis/en/>) Note : le nombre total d'orphelins du Sida est estimé) 12 millions
 - xl Système d'information statistique de l'OMS (<http://www.who.int/whosis/en/>)
 - xli Système d'information statistique de l'OMS (<http://www.who.int/whosis/en/>)
 - xliv Indicateurs de l'ONU relatifs aux Objectifs de développement pour le Millénaire ((<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/>))
 - xliv Indicateurs de l'ONU relatifs aux Objectifs de développement pour le Millénaire ((<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/>))
 - xliv Système d'information statistique de l'OMS (<http://www.who.int/whosis/en/>)
 - xlvi Base de données des analyses des enquêtes auprès des entreprises
 - xlvi Base de données des analyses des enquêtes auprès des entreprises
 - xlvi Examen du CPIA (ces données correspondent à la période de 2004 à 2005)
 - xlvi Examen du CPIA (ces données correspondent à la période de 2004 à 2005)
 - xlvi Examen du CPIA (ces données correspondent à la période de 2004 à 2005)
 - xlvi Banque mondiale, évaluations faites dans le cadre de l'initiative PPTE (données disponibles seulement pour 2001 et 2004)

¹ Les indicateurs mondiaux de gouvernance (site internet des indicateurs de Kaufman-Kraay)

-
- ^{li} Les indicateurs mondiaux de gouvernance (site internet des indicateurs de Kaufman-Kraay)
- ^{lii} DECVP
- ^{liii} Déclaration de Paris – enquête sur l’efficacité de l’aide, 2007
- ^{liv} Déclaration de Paris – enquête sur l’efficacité de l’aide, 2007